

# 2024

## RAPPORT D'ACTIVITÉ



**APDRA**  
Pisciculture  
Paysanne



*L'innovation piscicole  
pour satisfaire les besoins alimentaires*

Nous devons faire face à des défis communs qui touchent la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, la gestion et l'optimisation des ressources halieutiques et aussi des ressources en eau, dans un contexte de changement climatique et de pression anthropique croissante, mais aussi de transformation du financement des actions pour relever ce défi.

Une prise de conscience internationale est maintenant établie. Elle s'est en partie appuyée sur des concepts tels que l'agriculture "climato compatible" de la FAO en 2010 (intégrant l'agroforesterie, les technologies de conservation des sols et de l'eau) ou l'adoption d'une recommandation sur la vulnérabilité de l'agriculture face au changement climatique et la prise en compte de la sécurité alimentaire à la COP 23 et rejoint des thématiques fortes pour l'APDRA. L'adaptation de l'agriculture et de l'élevage, leur résilience, le rôle du carbone du sol y compris dans leurs dimensions socio-économiques ont une place centrale dans cette recommandation.

Malgré tout, le financement au développement porte de moins en moins sur les finalités de développement, mais plutôt sur les « performances ». Comme souligné par d'autres ONG, des procédures administratives toujours plus complexes, soumis à une réglementation parfois très « interprétatives », monopolisent les équipes, et font peser de gros risques (notamment financiers mais pas uniquement) sur les ONG. Les projets ne sont plus évalués que sur les chiffres atteints, en fonction d'objectifs souvent déviés selon le système d'évaluation employé en général, des indicateurs quantitatifs. La réflexion sur le sens des actions à mener pour atteindre les objectifs n'y a pas sa place. Or, comme le note Alain Supiot<sup>1</sup>, la déconnexion entre ces chiffres et la réalité peut conduire à des effets contreproductifs. La résolution des enjeux de sécurité alimentaire soulignés par la COP 23 demande une organisation efficiente et bien plus innovante.

Si l'on s'intéresse à la consommation de poisson, le dernier rapport de la FAO<sup>2</sup> note qu'elle ne cesse de croître (9,0 kg/personne en 1961 à 20,5 kg en 2017). La pêche ayant atteint un seuil de production, le secteur de l'aquaculture continue de croître rapidement, bien au-delà des autres secteurs de production animale. Bien que cette croissance annuelle moyenne du secteur ait diminué depuis 20 ans (5,8 % pour 2000-2016), elle reste forte dans certains pays d'Afrique. Les projections pour 2030 de la FAO prévoient que « [l'offre] de poisson de consommation suivra une tendance à la hausse dans l'ensemble des régions, tandis que la consommation de poisson par habitant devrait fléchir en Afrique, ce qui soulève des inquiétudes sur le plan de la sécurité alimentaire ».

A l'échelle mondiale, les modes d'élevages où le poisson n'est pas nourri constituent 30 % des productions

totales et continuent d'augmenter quantitativement (FAO, 2018), les élevages nourris constituent le reste, où se mélange des élevages semi-artisansaux avec des fertilisations ou sous-produits locaux et des élevages industriels. Il peut être noté que les espèces uniquement élevées en élevage intensif progressent moins vite que les espèces de bas de chaîne trophique pouvant s'adapter à des systèmes d'alimentation très variés. Rappelons seulement que ces élevages consomment encore des quantités sensibles de farine de poisson, ce qui contribue à augmenter la pression sur les poissons pélagiques en Afrique de l'Ouest, réduisant de fait les disponibilités pour les populations locales encore en augmentation. Développer une pisciculture durable est une priorité pour l'avenir.

Pour y parvenir, l'APDRA s'appuie sur trois idées majeures :

- le réchauffement climatique fait peser un risque fort sur les nappes superficielles, ce constat est largement admis. Certaines formes de pisciculture permettent d'améliorer l'accès à l'eau et, dans certains cas, la restaure. Comme certains travaux en agroforesterie elle s'inscrit dans ce défi : le rôle de l'APDRA est d'accompagner la co-conception d'aménagements innovants, y compris dans des zones qui ne sont pas les plus propices à la pisciculture.
- la pisciculture commerciale intégrée aux exploitations familiales est la seule à avoir montré qu'elle était en capacité de proposer une alternative au poisson de mer bon marché de grande consommation dont les stocks s'épuisent. Son produit de qualité, peu cher, répond aux objectifs de sécurité alimentaire. Toute la valeur ajoutée est réinvestie localement par les petits producteurs, et les protéines de bonne qualité sont consommées localement car accessibles à coût faible. A l'inverse, la pisciculture intensive possède les mêmes travers que l'agriculture intensive : mauvais impact environnemental<sup>3</sup>, besoin d'une trésorerie importante, risques de faillite élevés. De plus elle produit un poisson cher, destiné à des consommateurs aisés. Elle est pourtant encore souvent la seule promue au niveau international. La pisciculture commerciale intégrée aux exploitations familiales constitue le chaînon manquant entre la pisciculture d'autosubsistance et la pisciculture industrielle. Elle représente une voie majeure (la seule ?) pour un développement durable et efficace. N'oublions pas que 80% du poisson d'élevage est produit dans de très petites ou moyennes..
- la pisciculture est un outil d'intensification agricole grâce à sa capacité à intégrer des productions, c'est une réponse appropriée à la densification des campagnes africaines confrontées au manque d'espace. Les formes de piscicultures

<sup>1</sup> Pour approfondir cette dérive qui ne concerne pas que l'aide publique au développement : Alain Supiot. La gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014) Fayard, 2015, 512 p.

<sup>2</sup> FAO. 2018. La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2018. Atteindre les objectifs de développement durable. Rome. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO

<sup>3</sup> Notez qu'un début de réponse existe en appliquant les principes agroécologie : IMTA, Aubin J. et al., 2019/ Reviews in Aquaculture (2019) 11, 149-167 © 2017 Wiley Publishing Asia Pty Ltd.

promues par l'APDRA multiplient les potentialités productives, diversifient les exploitations et assurent une meilleure résilience face aux crises ponctuelles ou aux changements structuraux auxquels sont confrontées les exploitations. Nous devons ainsi innover ensemble, autour des intrants notamment.

Un développement durable et adapté à chaque contexte local passe évidemment par des processus d'innovation. Le temps de l'innovation, dans un processus de co-construction avec les paysans et les acteurs locaux, doit être pris pour identifier les démarches les plus pertinentes. Ceci est souvent difficile au sein d'une culture des financements s'appuyant sur des résultats quantitatifs. L'amélioration de la composante recherche-action est ainsi une priorité pour l'APDRA. Avec la constitution d'un comité scientifique en 2018, qui s'étoffera dans les années à venir, et la signature d'une convention cadre avec le Cirad, début 2019, l'APDRA souhaite accroître sa capacité de propositions de solutions innovantes, en concertation avec les pisciculteurs et en partenariat avec la recherche. Notre rôle, complémentaire de celui des organismes scientifiques se centre sur l'animation de liens sur le terrain pour faire émerger les questions techniques des paysans et construire ensemble des réponses

correspondant à leurs attentes. L'expertise scientifique de haut niveau du Cirad, son expérience dans la mise en place de protocoles expérimentaux dans des conditions variées et complexes, doivent permettre de fournir des connaissances scientifiques fiables et rigoureuses, nécessaire au développement de l'innovation.

Ces évolutions permettent à l'APDRA d'adapter sa stratégie aux bouleversements auxquels l'association devra encore, sans aucun doute, faire face. Et ceci d'autant plus que la pisciculture commerciale intégrée à des exploitations familiales reste peu soutenue institutionnellement. Pour nous il est nécessaire de développer une capitalisation et une capacité renouvelée d'accompagnement des innovations que veulent mettre en œuvre les pisciculteurs, dans la durée. C'est pourquoi, je remercie chaleureusement toutes les organisations et toutes les personnes qui aident l'APDRA dans ses actions et j'encourage les personnes intéressées par notre action à nous soutenir ou s'engager à nos côtés.

*Pour le Conseil d'Administration de  
l'APDRA Pisciculture Paysanne,*

**Claire Gsegner,  
Présidente**



|  |       |
|--|-------|
| Le mot du conseil d'administration                       | 3     |
| Sommaire   | 5     |
| Liste des principaux sigles utilisés                     | 6     |
| L'année 2018 en quelques chiffres                        | 7     |
| Les zones d'intervention en 2018                         | 8     |
| Mission et orientations de l'APDRA Pisciculture Paysanne | 9     |
| Les projets en cours                                     | 12    |
| Assistances techniques                                   | 26    |
| La vie associative                                       | 28    |
| Rapport financier  | 33    |
| Partenaires et réseaux                                   | 35    |
| Perspectives 2019  | 37    |
| Remerciements  | 38    |
| Bon de soutien à l'APDRA                                 | 37-38 |



## Liste des principaux sigles utilisés

|                    |   |                   |   |
|--------------------|---|-------------------|---|
| <b>AAPRGF</b>      | Association des animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière   | <b>FIMPIAMA</b>   | Flvondronan'ny MPIompy Akoho gasy Matsiatra Ambony ou Union des éleveurs de poulets de la région de Haute Matsiatra |
| <b>ACP</b>         | Animateur-conseiller piscicole  | <b>FNG</b>        | Franc Guinéen   |
| <b>ACEFA</b>       | Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales  | <b>FOFIFA</b>     | Centre National de Recherche pour le Développement Rural  |
| <b>ADESA</b>       | Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles                    | <b>FPGR</b>       | Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux  |
| <b>AFzP</b>        | Appui à la Filière et à la Profession Piscicole   | <b>FPRGF</b>      | Fédération des Pisci-riziculteurs de Guinée Forestière  |
| <b>AFD</b>         | Agence Française de Développement   | <b>Gerdal</b>     | Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées                                      |
| <b>AMPIANA</b>     | Appui aux Marchés Piscicoles en Analamanga  | <b>Gi</b>         | Groupe initiatives  |
| <b>ANAQUACI</b>    | Association Nationale des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire   | <b>GIC</b>        | Groupement d'initiative commune   |
| <b>APCI</b>        | Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire  | <b>GIZ</b>        | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit   |
| <b>APDRACI</b>     | Association de Pisciculture et Développement rural en Afrique - Côte d'Ivoire   | <b>GV Fish</b>    | Programme mondial « Pêche et aquaculture durables »   |
| <b>Ar</b>          | Ariary  | <b>HACCP</b>      | Hazard Analysis Critical Control Point  |
| <b>ASA</b>         | Agro Sylviculture autour d'Antananarivo   | <b>IFREMER</b>    | Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer  |
| <b>AVA</b>         | Agri-Food and Veterinary Authority of Singapore   | <b>INADER</b>     | Institut National pour l'appui au Développement Rural   |
| <b>BoA</b>         | Bureau d'Aquaculture  | <b>INRA</b>       | Institut National de la Recherche Agronomique   |
| <b>CEFFEL</b>      | Centre d'Expérimentation et de Formation en Fruits et Légumes   | <b>IRAG</b>       | Institut de Recherche Agronomique de Guinée   |
| <b>CERAPCOOP</b>   | Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération Internationale en Auvergne  | <b>IRAM</b>       | Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement  |
| <b>CFSI</b>        | Comité Français pour la Solidarité Internationale   | <b>IRC</b>        | Institut des Régions Chaudes  |
| <b>Cirad</b>       | Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement   | <b>IRRI</b>       | International Rice Research Institute   |
| <b>CIFORD</b>      | Centre d'Information, de Formation et de Recherche pour le Développement  | <b>ISTOM</b>      | Ecole Supérieure d'Agro-développement International   |
| <b>CIVAM</b>       | Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural   | <b>MAE</b>        | Ministère des Affaires Etrangères   |
| <b>CNI</b>         | Child National Institution  | <b>MINEPIA</b>    | Ministères de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales  |
| <b>CNSHB</b>       | Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura  | <b>MIRAH</b>      | Ministère des Ressources Animales et Halieutiques   |
| <b>COI</b>         | Commission de l'Océan Indien  | <b>MPAEM</b>      | Ministère de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Économie Maritime   |
| <b>CRO</b>         | Centre de Recherche Océanographique   | <b>MPE</b>        | Malagasy Professionnel de l'Elevage   |
| <b>CSA / FRDA</b>  | Centre de Services Agricoles / Fonds Régionaux de Développement Agricole  | <b>MRHP</b>       | Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche  |
| <b>DIRAQUA</b>     | Direction de l'Aquaculture  | <b>ONG</b>        | Organisation non gouvernementale  |
| <b>DNP</b>         | Direction Nationale de la Pisciculture  | <b>PAAESA-Est</b> | Projet d'Appui à l'Autonomisation Economique et à la Sécurité Alimentaire   |
| <b>DRRHP</b>       | Direction Régionale des Ressource Halieutique et de la Pêche  | <b>PADM</b>       | Projet d'Aquaculture Durable à Madagascar   |
| <b>F3E</b>         | Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation   | <b>PADPP2 / 3</b> | Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne dans 4 régions de Madagascar - Phase 2 / 3              |
| <b>FAFAFI/SPAM</b> | FAnentanambony FAmbolenasy Flompiana Synodam-paritany Avaratr' i Manial   | <b>PAFP</b>       | Projet d'Appui à la Filière Piscicole   |
| <b>FAGE</b>        | Filière Aquacole du Grand Est   | <b>PDRPGF</b>     | Projet de Développement de la Rizipisciculture en Guinée Forestière   |
| <b>FAO</b>         | Food and Agriculture Organization   | <b>PPEA</b>       | Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Aquacole   |
| <b>FAReC</b>       | Fédération des Aquaculteurs de la Région Centre   | <b>PPMCE-SA</b>   | Projet Piscicole Madagascar Côte Est – Sécurité Alimentaire   |
| <b>FCFA</b>        | Franc de la Communauté financière africaine   | <b>RECAFIP</b>    | Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole en République du Congo                               |
| <b>FFA</b>         | Fédération Française d'Aquaculture  | <b>SCAC</b>       | Service de Coopération et d'Action Culturelle   |
| <b>FFA</b>         | Food Assistance For Asset   | <b>SEWOH</b>      | Sonderinitiative Eine Welt Ohne Hunger / Un monde sans faim   |
| <b>FIDA</b>        | Fonds International de Développement Agricole   | <b>SHOU</b>       | Shanghai Ocean University   |
| <b>FIFATA</b>      | Fikambanana Fampivoaranany Tantsaha ou Association pour le progrès des paysans  | <b>TGH</b>        | Triangle Génération Humanitaire   |
| <b>FIFIMPAVA</b>   | Fivondronan'ny Fakambanan'ny Mpanjono eto Vakinankaratra ou Union des associations de pêcheurs du Vakinankaratra                    | <b>UE</b>         | Union Européenne  |
| <b>FIFATAM</b>     | Fikambanana Fampandrosoanany Tantsaha Amoron'i Mania  | <b>UR AFPA</b>    | Unité de Recherche « Animal et fonctionnalités des produits animaux »   |
| <b>FIKOTAMIFI</b>  | Firaisan'ny Koperativa Tantsaha Mihary Faritra Itasy ou Groupement des Coopératives de producteurs exploitants de la Région d'Itasy | <b>VFTM</b>       | Vovonan'ny Fikambanan'ny Tantsaha eto Matsiatra   |
|                    |   | <b>VFTV</b>       | Vovonan'ny Fikambanan'ny Tantsahan'i Vakinankaratra ou Fédération des groupements de producteurs de Vakinankaratra  |

## L'année 2018 en quelques chiffres

**4 100**  
pisciculteurs

En 2018, les équipes de l'APDRA ont accompagné quotidiennement plusieurs milliers de pisciculteurs et rizipisciculteurs, en phase d'installation ou produisant déjà du poisson.

**420** tonnes  
de poissons  
produits

La production de poisson des pisciculteurs et rizipisciculteurs appuyés par l'APDRA en 2018 et déjà en production est estimée à près de 420 tonnes.

**6** organisations  
professionnelles  
d'envergure  
régionale

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets, l'APDRA appuie 6 organisations professionnelles de producteurs agricoles. Deux d'entre elles sont spécifiquement composées de pisciculteurs.

**10** interventions

- 8 projets de développement dans 5 pays d'Afrique : Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar.
- 2 assistances techniques au Cameroun et en Corée du Nord

**80**  
partenaires

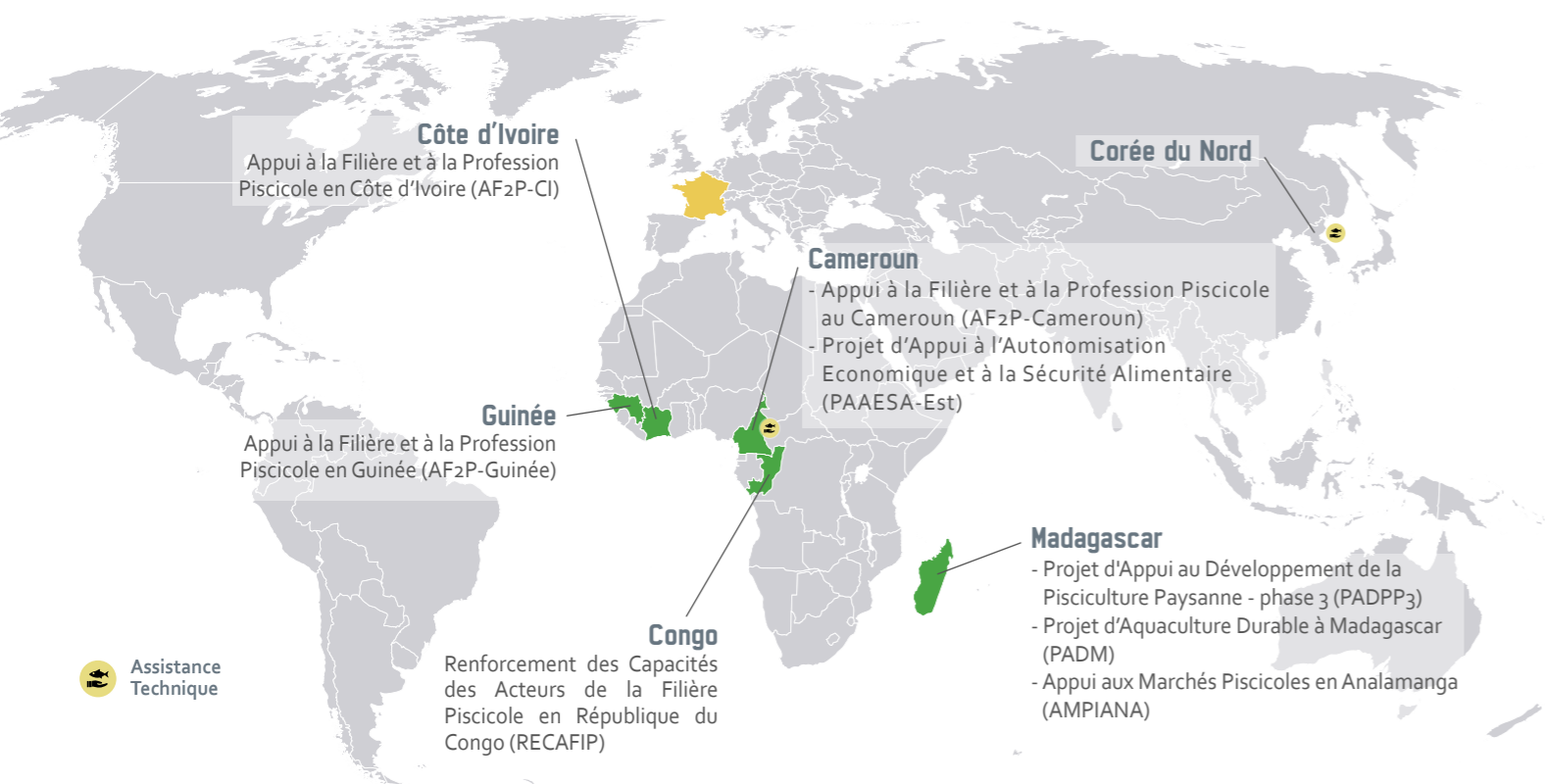
Plus de 80 partenaires techniques, institutionnels et financiers sont mobilisés, au Sud et au Nord, pour la conduite des projets.

**3,5**  
millions d'euros

En 2018, le budget de l'APDRA était de 3 544 700 euros, dont 88 % directement affectés aux projets. Les frais de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de personnel du siège, hormis les postes de chargés d'opérations, dont la mission est entièrement dédiée à l'appui à la mise en œuvre des projets, à la recherche de financements et au développement de partenariats.

**93**  
professionnels

L'APDRA mobilise une équipe de 93 professionnels, en France (6% de l'effectif total) et à l'étranger (94 % de l'effectif total). Parmi eux, 42 animateurs-conseillers piscicoles et techniciens piscicoles issus de plusieurs ONG nationales et de l'antenne de l'APDRA à Madagascar accompagnent directement les pisciculteurs.



Née en 1996, l'APDRA Pisciculture Paysanne est une association de solidarité internationale à but non lucratif qui appuie le développement de la pisciculture paysanne des pays du sud et sensibilise les acteurs du nord aux enjeux que représente cette activité pour le développement de l'agriculture familiale.

## LA PISCICULTURE PAYSANNE Un enjeu pour le développement rural

En Afrique subsaharienne, le poisson est un aliment de base. Dans de nombreux pays, il constitue la principale source de protéines animales. Dans la plupart des pays où l'APDRA intervient, la majorité du poisson consommé est issue de la pêche marine. Il est vendu sur les marchés sous forme fumée, salée ou (dé)congelée mais sa conservation et son transport posent souvent problème en zone rurale.

**De bonne qualité et abordable financièrement, le poisson produit localement dans les étangs de pisciculture offre un grand intérêt pour les consommateurs et pour le tissu social et économique local.**

Bien conçue, l'implantation d'une pisciculture rurale, intégrée dans l'exploitation agricole, permet d'intensifier durablement l'exploitation des milieux :

- En milieu tropical humide, l'aménagement d'étangs dans les bas-fonds valorise des espaces souvent peu ou mal exploités ;
- Les étangs proposés améliorent la ressource en eau disponible pour l'agriculture, ils approvisionnent les nappes superficielles et régulent le débit des petits écoulements de surface ;
- Dans les rizières, l'élevage de poisson associé à la culture du riz, ou « rizipisciculture », optimise l'utilisation des ressources en terre et en eau et améliore la fertilité des parcelles. Il diminue donc les besoins en engrais et en pesticides.

**L'intégration de la pisciculture dans les exploitations paysannes offre des potentialités très intéressantes en zone intertropicale.**



En milieu tropical humide, l'aménagement piscicole est accessible à de petites exploitations familiales. Dans la durée, de nombreuses familles expriment une grande satisfaction vis-à-vis de cette nouvelle production ; elles sont aussi fières d'avoir entrepris et réalisé ces aménagements. Les suivis effectués par l'APDRA montrent que d'excellentes performances peuvent être obtenues grâce à ces investissements.

L'aménagement piscicole permet aussi de valoriser les sous-produits agricoles tels que le son de riz et les déchets d'élevage, ainsi que de cultiver du riz inondé. La pisciculture augmente, diversifie et sécurise le revenu des producteurs agricoles et de leurs familles.

**Lorsque son développement se pérennise, la pisciculture constitue une innovation dont sont fiers les nombreux producteurs agricoles qui la maîtrisent.**

Les types de piscicultures promus par l'APDRA n'exercent pas de pression supplémentaire sur les ressources. L'étang piscicole à faible niveau d'intrants constitue une réserve d'eau aux effets positifs pour l'agriculture et la biodiversité (oiseaux, amphibiens, insectes). La production de poisson permet aussi de réduire la pression de la pêche et de la chasse sur le milieu puisque, dans de nombreuses campagnes, les quantités obtenues sont très supérieures aux ressources halieutiques et cynégétiques.

En rizière, la synergie qui s'opère entre pisciculture et riziculture témoigne par ailleurs de fortes potentialités de production, en mesure d'assurer localement une offre importante en protéines animales, indispensable pour la sécurité alimentaire.

**La pisciculture promue par l'APDRA constitue une véritable pratique agro-écologique qui améliore la mise en valeur du milieu.**

## LA MISSION DE L'APDRA

L'association a pour but de promouvoir et développer une pisciculture paysanne durable.

L'association s'engage à :

- ➔ Augmenter et diversifier les ressources des exploitations familiales.
- ➔ Renforcer la sécurité alimentaire.
- ➔ Appuyer les organisations professionnelles représentant les intérêts de la pisciculture paysanne.
- ➔ Défendre et faire reconnaître la pisciculture paysanne.

## LA DÉMARCHE

Pour remplir sa mission, l'association promeut une pisciculture commerciale intégrée aux exploitations familiales : le producteur a recours au travail familial et aux ressources de l'exploitation pour produire un poisson clairement destiné à générer des revenus monétaires. Cette pisciculture bénéficie de la mutualisation de certains facteurs de production et de synergies écosystémiques. Elle doit être intégrée dans des dynamiques sociales pour se pérenniser et évoluer. L'association cherche également à ce que les institutions politiques concernées par cette activité la stimulent et la favorisent.

La pisciculture promue par l'APDRA vise à être rentable et durable. Elle peut être mise en œuvre par les producteurs avec leurs propres moyens. Elle se veut appropriable par les pisciculteurs et leur famille qui sont au centre de son développement. La valeur ajoutée qu'elle génère a des retombées essentiellement locales.

La pisciculture promue par l'APDRA cherche à renforcer la capacité d'adaptation des producteurs aux changements climatiques, que ce soit par l'amélioration de la disponibilité de l'eau pour les autres activités agricoles, la restauration de la fertilité des sols des milieux dégradés ou la réduction des effets polluants d'effluents d'élevage ou d'eaux usées.

## LES VALEURS

Trois valeurs essentielles sous-tendent l'action de l'APDRA :

**L'humain :**

L'humain est au centre de l'action de l'APDRA, pour améliorer les conditions de vie des pisciculteurs et de leur famille, et pour travailler en collaboration étroite avec eux en vue de développer une pisciculture adaptée à leur situation.

**L'autonomie :**

Pour l'APDRA, les pisciculteurs doivent être en mesure de faire leurs propres choix, sans dépendre d'un système imposé de l'extérieur. L'autonomie réduit la vulnérabilité et concourt à la durabilité, autre valeur pilier de l'APDRA.

**La durabilité :**

La pisciculture développée par l'APDRA vise à être durable, c'est-à-dire à atteindre un équilibre garantissant à la fois le développement économique et social, et le respect de l'environnement.

## LES PRINCIPES

L'APDRA agit au quotidien en respectant trois principes d'intervention :

- ➔ Placer les pisciculteurs, leurs activités et leur famille au cœur de la démarche en tenant compte des contextes locaux ;
- ➔ Valoriser et créer les savoir-faire et les échanges de pratiques au sein de réseaux de proximité ;
- ➔ Stimuler et accompagner toutes les formes d'innovation sans a priori technologique ou culturel dans une démarche de co-construction et de validation scientifique.

## LES DOMAINES D'EXPERTISE DE L'APDRA

Forte de plus de 20 années d'expérience dans l'appui à la pisciculture en zone intertropicale, l'APDRA a déjà contribué à l'installation des ouvrages piscicoles de plusieurs milliers de pisciculteurs et rizipisciculteurs, au travers de projets de développement menés en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Cameroun, à Madagascar et dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne.

Elle travaille actuellement avec plus de quatre mille familles de pisciculteurs. Aujourd'hui, dans ces pays, les pisciculteurs-paysans produisent du poisson sur des bases régulières, rentables et durables. Cinq domaines d'expertise sont au cœur de la mission de l'APDRA.

### L'ACCOMPAGNEMENT DE PRODUCTEURS DANS LA MISE EN PLACE DE SYSTÈMES PISCICOLES

Des milliers de pisciculteurs ont bénéficié de l'accompagnement des équipes de l'APDRA en Afrique ; ces développements ont essaimé en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Libéria et à Madagascar.



### LA STRUCTURATION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET L'ANIMATION D'UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DE LA PISCICULTURE

Des centaines de groupements professionnels de pisciculteurs ont bénéficié d'un appui de l'association, et plusieurs fédérations de groupements de pisciculteurs se sont vues renforcées par son intermédiaire. L'association encourage et soutient les réseaux de producteurs régionaux.



### LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DE RÉFÉRENCES DANS LE DOMAINE DE LA PISCICULTURE PAYSANNE

A ce jour, des modèles d'aménagement et d'élevage piscicole servent de référence dans plusieurs foyers de développement. Ils ont été soutenus par des travaux de recherche des membres (adhérents ou salariés) de l'APDRA et de leurs associés et ont donné lieu à de nombreuses publications scientifiques. La collaboration avec d'autres organismes a permis de valider et préciser les résultats et les choix de l'APDRA.



### LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES LOCALES, LA VALORISATION DES SAVOIR-FAIRE ET LA FORMATION DES PARTENAIRES

En 2018, 6 ONG africaines de développement réparties dans 5 pays ont été appuyées. Les animateurs-conseillers piscicoles, spécialisés dans l'accompagnement des pisciculteurs et formés dans le cadre des projets, sont actuellement au nombre de 42.

### L'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES SECTORIELLES AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE

L'association s'est investie pour une prise en compte de la pisciculture paysanne dans les politiques sectorielles de pisciculture. La considération pour la pisciculture paysanne s'est améliorée au fil de ces dernières années et, au vu des importantes retombées économiques au niveau local, un gouvernement africain en a fait la priorité du développement de son secteur piscicole.





Avec un réseau hydrographique dense et des plans d'eau exploitables d'une superficie totale de près de 35 000 km<sup>2</sup>, le Cameroun dispose d'un large potentiel de production piscicole<sup>4</sup>.

L'APDRA y appuie, depuis 2006, le développement d'une pisciculture intégrée aux systèmes agricoles des exploitations familiales.

Basée sur la productivité naturelle du réseau trophique de l'étang, la production - une polyculture à base de tilapia (*Oreochromis niloticus*) - est en majorité orientée vers

le marché, même si elle contribue aussi pour partie à l'autoconsommation familiale.

Après être intervenue dans les régions Centre et Ouest, l'APDRA concentre aujourd'hui son intervention sur la région de l'Est. En effet, dans cette région, malgré un fort potentiel de développement - de par une activité piscicole déjà existante et de grandes superficies valorisables en étangs - les quantités de poisson produites sont encore bien inférieures au potentiel.

## Deux projets conjoints de développement de la pisciculture dans la région Est

### Durée

3 ans, 2016-2019

### Zone d'intervention

Région de l'Est

### Financement

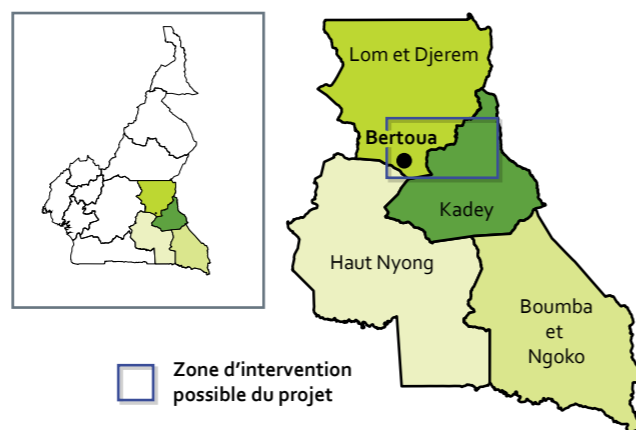
Agence Française de Développement (AFD), Union Européenne (PAAESA-Est), Conseil Départemental de Meurthe et Moselle

### Partenaires locaux

Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA), Centre d'Information, de Formation et de Recherche pour le Développement (CIFORD), Réseau d'Appui au Développement Communautaire (RADEC), Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) et Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA)

### Bénéficiaires attendus

100 pisciculteurs



Zone d'intervention possible du projet

### CONTEXTE

En 2016, l'APDRA a lancé le projet d'Appui à la Filière et à la Profession Piscicoles (AF2P), également mis en œuvre en Côte d'Ivoire (voir page 16) et en Guinée (voir page 18). Puis, début 2017, l'association a commencé à intervenir dans le cadre du volet piscicole du Projet d'Appui à l'Autonomisation Economique et à la Sécurité Alimentaire (PAAESA-Est), au sein d'un consortium mené par l'ONG camerounaise CIFORD.

L'équipe de l'APDRA au Cameroun met en œuvre ces deux projets de façon conjointe, dans les arrondissements de Bertoua 1<sup>er</sup>, Mandjou, Diang et Belabo, situés aux alentours de Bertoua, ainsi que dans l'arrondissement de Ketté, à la frontière avec la République Centrafricaine.

### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

Au cours de l'année 2018, 114 pisciculteurs ont été accompagnés dans 26 villages. Au 31 décembre, 46 étaient entrés en production, représentant une surface en eau totale d'environ 11 ha, et 68 étaient en train

<sup>4</sup> FAO : Cameroun - Profil de la pêche par pays, 2007, [ftp://ftp.fao.org/FI/DOCUMENT/fcp/fr/FI\\_CP\\_CM.pdf](ftp://ftp.fao.org/FI/DOCUMENT/fcp/fr/FI_CP_CM.pdf)



d'installer une pisciculture. Un accent particulier a été mis par l'équipe projet sur les formations à la gestion du poisson et des cycles d'élevage, afin de permettre aux pisciculteurs entrés en production de gagner rapidement en autonomie.

Au total, 8 pêches de vidange (récolte finale des poissons) ont été réalisées au cours de l'année. La production totale est de 446 kg et le rendement brut est de 525 kg/ha/an. Cela correspond bien aux rendements attendus au cours des premiers cycles de production, lorsque les pisciculteurs sont encore en apprentissage et testent la productivité de leurs étangs.

Sur le plan de la structuration professionnelle, les approches diffèrent entre les projets AF2P et PAAESA-Est. Les pisciculteurs accompagnés dans le

cadre du projet AF2P sont classiquement regroupés à l'échelle des villages, et les groupes ainsi constitués ont pris la forme de GIC pour se conformer à la réglementation camerounaise. Dans le cadre du volet piscicole du PAAESA-Est, de façon atypique par rapport à l'approche promue par l'APDRA, les pisciculteurs sont éparpillés dans un grand nombre de villages. Ils ont cependant été regroupés au sein de 3 grandes coopératives encore en cours de légalisation.

### CHIFFRES CLÉS

- ➔ 114 pisciculteurs accompagnés en 2018, dont 46 déjà entrés en production
- ➔ 11 ha d'étangs en eau

### Focus sur ...

#### Les innovations dans le matériel de pêche



Au cours de l'année 2018, plusieurs activités initiées par le projet ont permis d'améliorer de façon notable le matériel de pêche des pisciculteurs. En juillet 2018, l'équipe projet a appris à fabriquer des filets de pêche en toile moustiquaire, destinés à attraper les larves et les alevins en grandes quantités dans les étangs de service. Cette technique, proposée par le chargé géographique de l'APDRA pour le Cameroun, a ensuite été enseignée aux pisciculteurs et 14 filets ont été produits. Ils sont constitués d'une toile moustiquaire de 3 à 4 mètres de long sur 1,5 à 2 m de haut ; les flotteurs sont en polystyrène et les plombs sont faits de boulons.

Une deuxième innovation a été d'apprendre aux pisciculteurs le tissage du filet de pêche en coton. Le fil de coton se trouve facilement en ville et permet de tisser des filets résistants. Il se distingue du fil en nylon, d'habitude utilisé pour les nasses, en ce que le fil nylon fait seulement des boucles et non des nœuds comme le coton. Grâce à cette technique, les pisciculteurs peuvent désormais tisser des nasses, des épuisettes ou des filets de pêche en coton.

Enfin, en septembre 2018, l'équipe projet a lancé un concours interne pour la fabrication d'épuisettes de pêche, selon trois catégories : pêche de larves, d'alevins ou de poissons marchands. En octobre, les trois meilleures épuisettes ont été sélectionnées, puis leurs techniques de fabrication ont été diffusées dans les villages. Ces épuisettes sont produites avec des matériaux facilement disponibles en ville et à moindre coût (2000 et 4000 FCFA). Elles ont une grande portée et permettent d'attraper des poissons sans se déplacer.

A noter qu'en 2019, afin de compléter les connaissances et le savoir-faire des pisciculteurs dans le domaine de la pêche, des formations seront organisées pour leur apprendre à utiliser les filets de fabrication industrielle.



La République du Congo, à l'instar de nombreux pays africains, est un très gros consommateur de poisson.

Pourtant, selon la FAO, ses besoins élevés – 117 000 tonnes de poissons consommées en 2013 – ne sont couverts qu'à 62% par la production nationale, et la pisciculture ne représente qu'une infime partie de cette dernière : seules 98 tonnes de poissons avaient été produites en étang en 2012.

Or les potentialités de développement de cette activité sont réelles car les conditions naturelles lui sont favorables (climat, réseau

hydrographique). Initié dans les années 1950, le développement de ce secteur n'a jamais vraiment décollé du fait, d'une part, de l'instabilité permanente qui a prévalu jusqu'à la fin des années 1990 et, d'autre part, de l'absence d'un modèle d'élevage performant et accessible aux petits exploitants.

La motivation des familles reste pourtant très forte et les tentatives spontanées de mise en place de piscicultures sont toujours très nombreuses.



## Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole en République du Congo (RECAFIP)

### Durée

4 ans, 2016-2020

### Zone d'intervention

Départements du Pool et de la Bouenza

### Financement

Union Européenne (UE),  
Agence Française de Développement (AFD)

### Partenaire local

Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR)

### Bénéficiaires attendus

200 pisciculteurs, 30 acteurs impliqués dans la commercialisation du poisson, 20 artisans et prestataires locaux

### CONTEXTE

Le projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole en République du Congo vise à structurer et renforcer les capacités techniques et organisationnelles des acteurs de la filière piscicole afin d'initier un développement durable de la pisciculture dans le pays.

Le projet couvre les départements du Pool et de la Bouenza. Du fait de la dégradation de la situation sécuritaire dans le Pool, les activités du projet avaient été suspendues dans ce département en 2017. Elles ont pour partie repris depuis juillet 2018.

### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

En 2018, le projet a poursuivi ses activités d'installation des pisciculteurs dans les départements du Pool et de la Bouenza. L'intensification des activités dans la Bouenza, amorcée en début 2017, s'est poursuivie avec l'ouverture de quatre nouvelles zones dans les districts de Mouyondzi et de Mabombo. Dans le Pool, deux zones ont été ouvertes dans le district de Mindouli. Pour rappel, une zone correspond à un village ou à un ensemble de villages géographiquement proches (rayon de 5 km), à l'échelle desquels les pisciculteurs travaillent ensemble, au sein d'un groupe de pisciculteurs. Au total, en décembre 2018, le projet appuyait 21 zones, correspondant à 49 villages : 46 dans la Bouenza et 3 dans le Pool. Le nombre de bénéficiaires actifs est passé de 92 en 2017 à 120 à la fin de l'année 2018. Parmi eux, 35 sont en production, pour une surface totale en eau de 13,8 ha : 26 pisciculteurs ont achevé la construction de leur nouvel étang barrage et 9 ont terminé la réhabilitation de leurs anciens étangs piscicoles. Les premières formations pratiques à la

production de poisson ont débuté en 2018 et deux premières pêches de vidange ont eu lieu dans l'année, à Mayalama et Mfouati.

Afin d'améliorer le système piscicole proposé, plusieurs expérimentations sont en cours en vue d'intensifier la production de façon agro-écologique. L'introduction d'une espèce de poisson herbivore, *Distichodus* spp., a été testée dans différentes conditions mais des essais complémentaires sont nécessaires pour pouvoir conclure sur son intérêt dans la polyculture. La culture de riz en étang est aussi expérimentée par plusieurs producteurs, avec des résultats prometteurs. Enfin, pour éviter les pertes de poissons lors des crues, un nouveau système de grilles est en phase d'essai.

Sur le plan de l'appui à la profession, le projet a accompagné certains producteurs désireux de réunir l'ensemble des groupements de pisciculteurs de la Bouenza. Le 1er mai 2018 a ainsi été créée la Fédération des Pisciculteurs de la Bouenza, à laquelle ont adhéré tous les groupements de pisciculteurs appuyés par le

projet dans ce département. En vue de mettre en place un cadre propice à la pérennisation de l'activité piscicole, la formation des artisans de l'amont de la filière piscicole s'est aussi poursuivie, avec des interventions auprès des menuisiers et des tacherons, en charge respectivement de la confection des moules des ouvrages de vidange et de la construction des digues. Le projet a par ailleurs continué son travail de formation et de sensibilisation des autorités locales et des cadres et techniciens du FPGR, afin de leur permettre de toujours mieux s'approprier la démarche et les techniques mises en œuvre.

### CHIFFRES CLÉS

➔ 114 pisciculteurs accompagnés en 2018, dont 35 déjà entrés en production

➔ 13.8 ha d'étangs en eau

### Focus sur ...

#### Démarrage d'une collaboration avec les institutions de l'ONU

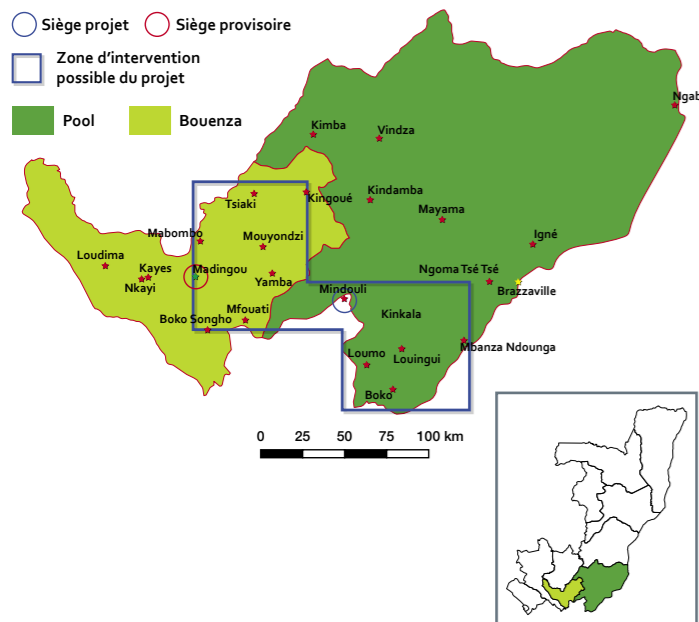


Dans le cadre de ses activités, le PAM (Programme Alimentaire Mondial) souhaitait réhabiliter des étangs piscicoles dans le département du Pool et a donc contacté l'équipe du projet RECAFIP afin de s'informer du travail réalisé par l'APDRA au Congo.

A l'occasion de son passage à Brazzaville en juillet 2018, le chef de projet du RECAFIP a tout d'abord été invité dans les locaux du PAM afin de présenter les réalisations

du projet. Puis, une mission sur le terrain a été organisée les 18 et 19 septembre suivants. Une équipe composée de représentants du PAM et de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation) s'est ainsi rendue dans le département de la Bouenza afin de découvrir les actions menées par le projet. A l'occasion de leur venue, une sortie de terrain a été organisée dans les zones de Mozanga Nkilantari, Nkosso et de Mayalama, et les étangs barrages de 4 pisciculteurs et d'une piscicultrice ont été visités. Les participants à la mission PAM-FAO ont aussi pu échanger avec les pisciculteurs du groupement de Mayalama, rassemblés pour réaliser des travaux de construction sur le site piscicole de l'un des membres.

Suite à cette fructueuse visite de terrain, les responsables du PAM et de la FAO ont demandé à l'APDRA de les appuyer pour la réhabilitation d'étangs piscicoles dans la région du Pool, dans le cadre de la mise en œuvre de leur programme Food Assistance For Asset (FFA).







Les régions du centre-ouest et du sud-ouest de la Côte d'Ivoire, grandes zones productrices de cacao, sont aussi caractérisées par un essor continu de la pisciculture, initié par des actions de développement auxquelles l'APDRA et ses partenaires ont contribué entre 1992 et 2004. A vocation marchande, cette pisciculture, basée sur une polyculture de tilapia, d'*Heterotis niloticus* et d'*Hemichromis fasciatus*, s'intègre parfaitement au sein des exploitations agricoles en valorisant les bas-fonds ainsi que les déchets d'élevage et les co-produits des productions

vivrières. Depuis 2012, en réponse à la demande de groupements de pisciculteurs, l'APDRA intervient à nouveau dans ces régions. La demande de ces pisciculteurs, majoritairement planteurs, portait initialement sur la relance de leur production de poisson suite à une baisse d'activité liée à la décennie de crise politique traversée par le pays. Rapidement cette forte volonté de performance au sein des réseaux de professionnels s'est doublée d'un souci de reconnaissance de leur compétence et de la qualité de leurs produits.



même si des adaptations sont encore nécessaires. Un gros travail de renforcement des capacités de gestion de la production par les pisciculteurs a aussi été réalisé et a permis une amélioration des productions, à la fois par un raccourcissement des délais improductifs entre les cycles de production (assecs, remplissage, empoissonnement) mais aussi par une augmentation du rendement (jusqu'à 5 t/ha/an en moyenne à Lobogba, avec un poids moyen des poissons supérieur à 500 g). En parallèle, l'amélioration des techniques a entraîné dans toutes les zones une nette augmentation de la taille moyenne des poissons produits, plus rapide dans les zones les plus expérimentées. Les rendements des cycles productifs restent cependant encore faibles dans les zones où l'activité débute ou redémarre.

Sur le plan de l'appui à la commercialisation, suite à l'étude menée en 2017, le projet s'est focalisé sur deux zones de forte production, Sinfra et Bédiala. Dans ces deux zones, sous l'impulsion du projet, les commerçantes se sont regroupées afin de s'organiser pour conquérir de nouveaux marchés et dialoguer d'une seule voix avec les pisciculteurs. Une coopération a été mise en place entre pisciculteurs et commerçantes pour améliorer les conditions de vente et fixer des prix pour le poisson en fonction de sa qualité (taille et fraîcheur, surtout). La négociation est encore en cours

mais devrait aboutir à un système de barème en fonction de la taille du poisson.

Enfin, l'appui à la structuration de la filière s'est poursuivi avec la tenue d'un atelier interprofessionnel réunissant des représentants de tous les corps de métier impliqués dans la mise en œuvre de la pisciculture et l'écoulement de la production. Suite à cela, les groupements de pisciculteurs ont souhaité se rassembler au sein d'une union faitière, actuellement en cours de création. Un travail de renforcement des capacités des prestataires intervenant en amont de la filière (menuisiers, tacherons, aménagistes, monteurs de filets) a aussi été réalisé afin de leur permettre de fournir des services de meilleure qualité.

## Appui à la Filière et à la Profession Piscicole en Côte d'Ivoire (AF2P-CI)

### Durée

3 ans, 2016 -2019

### Zone d'intervention

Régions du centre-ouest et du sud-ouest, région de l'ouest

### Financement

Agence Française de Développement (AFD), Caritas Man (Côte d'Ivoire), Conseil Régional du Centre - Val de Loire, Conseil Départemental de l'Essonne, avec le soutien de la Fondation AnBer et de la Fondation Michelham

### Partenaire local

Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)

### Bénéficiaires attendus

400 pisciculteurs et leur famille, 100 professionnels de la filière piscicole (mareyeuses, aménagistes, menuisiers, etc.)

## CONTEXTE

Le projet « Appui à la Filière et à la Profession Piscicole » est développé dans trois pays d'intervention de l'APDRA Pisciculture Paysanne : le Cameroun (voir page 12), la Guinée (voir page 18) et la Côte d'Ivoire. Il a pour objectifs spécifiques l'amélioration de la production de poisson ainsi que la structuration de la filière piscicole. En Côte d'Ivoire, ce projet il vise à organiser la filière piscicole et à accroître la disponibilité en poissons frais sur les marchés villageois et urbains.

Mis en œuvre dans le sud-ouest et le centre-ouest du pays, il couvre majoritairement les zones piscicoles des régions du Gôh, du Haut-Sassandra, de la Marahoué et de la Nawa. L'équipe a aussi appuyé l'ONG Caritas Man dans la région du Guémon, à l'ouest du pays - dans le cadre d'une convention de collaboration entre le binôme APDRA-APCI et cette ONG -, ainsi qu'un groupement piscicole dans la région de San Pedro.

## ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

En 2018, l'accompagnement des pisciculteurs en production s'est poursuivi selon plusieurs axes. Les pisciculteurs ont plébiscité les échanges professionnels et apprécient beaucoup le renouveau des débats techniques ainsi que l'émulation à échanger des connaissances et des bonnes pratiques. Les pisciculteurs désireux d'innover pour améliorer leur production ont aussi été accompagnés dans leur réflexion et dans leurs expériences. Celles-ci ont porté sur des thèmes variés tels que la réorganisation des ateliers de production d'alevins pour faire face au manque d'eau saisonnier, l'utilisation d'asticots et autres sous-produits agricoles pour intensifier la production, l'association d'une espèce de poisson herbivore pour réduire l'enherbement des étangs, etc. Certains résultats sont prometteurs,

Régions d'intervention du projet



## Focus sur ... Test d'espèces locales pour renforcer la polyculture

Des poissons qui n'ont pas le même régime alimentaire peuvent se développer sans entrer en concurrence dans un même étang : c'est le principe même de la polyculture, appliqué par les paysans pisciculteurs ivoiriens en associant le tilapia (*Oreochromis niloticus*), l'*Heterotis niloticus*, et parfois le silure, dans leurs étangs.

Dans les années 1990, un poisson herbivore, *Ctenopharyngodon idella* (carpe chinoise), avait été introduit dans la zone d'intervention du projet. Elevé avec le tilapia et l'hétérotis, il donnait de bons résultats en termes de croissance (2 à 3 kg pour un cycle de 6 mois) et de production (possibilité de doubler le rendement global). Il présentait aussi l'avantage de nettoyer les étangs en y broutant les herbes. Cependant, en raison du manque de données relatives à son impact sur l'écosystème aquatique ivoirien, cette espèce a dû être retirée des fermes piscicoles.

Dans le cadre du projet AF2P-CI, l'intensification agro-écologique de la production constitue l'un des principaux axes de collaboration entre les groupements de pisciculteurs et l'équipe projet. Parmi les voies

d'intensification possibles, l'association d'une nouvelle espèce, sur le modèle de ce qui avait été fait avec la carpe chinoise, a été identifiée. Quelques pisciculteurs ont ainsi décidé d'ajouter dans leur polyculture des espèces localement appréciées pour leur goût et disposant d'un bon potentiel de croissance. Au total, trois espèces de poissons ont été testées : un *mormyridé* (vraisemblablement *Marcusenius senegalensis* anciennement *Gnathonemus senegalensis*), le capitaine d'eau douce (*Lates niloticus*) et le *Distichodus rostratus*. Le *mormyridé* pourrait mettre en valeur des niches trophiques non utilisées par les autres ; le *Lates* a le mérite de contrer la prolifération des silures, de plus en plus abondants avec le réchauffement climatique<sup>5</sup> ; le *Distichodus* est réputé pour être le meilleur marcophytophage (poisson herbivore) des eaux ivoiriennes.

Pour les pisciculteurs expérimentateurs, il s'agit dans un premier temps réaliser un cycle avec quelques dizaines de poissons, pour avoir une idée de la capacité de l'espèce à survivre et à se reproduire en étang, et connaître la taille atteinte après 6 à 8 mois d'élevage. Ce faisant, ils cherchent à obtenir des arguments qui amèneront les structures d'encadrement et de recherche à les appuyer dans la mise en place d'itinéraires techniques pour l'association des espèces qui auront donné des résultats probants.

## CHIFFRES CLÉS

- ➔ 650 pisciculteurs en production et 69 professionnels de la filière (tacherons, aménagistes, menuisiers, mareyeuses, fabricant d'aliments pour poisson, etc.) accompagnés en 2018
- ➔ Une moyenne des rendements en poisson estimée à 1.8 tonnes/ha/an

<sup>5</sup> Cette prolifération entraîne des difficultés de gestion du petit poisson carnassier (*Hemichromis fasciatus*) que les pisciculteurs utilisent pour contrôler leurs populations de tilapias.



Depuis 1999, dans la région de Guinée forestière, l'APDRA accompagne l'émergence d'une pisciculture paysanne novatrice et réussie, non seulement du point de vue technique, mais aussi sur le plan économique et social. Entre avril 2012 et avril 2018, le Projet de Développement de la Rizi-Pisciculture en Guinée Forestière (PDRP-GF), placé sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime, a été mené pour renforcer et amplifier la dynamique de développement. A la fin de cette intervention, 1656 pisciculteurs, répartis dans 172 villages, avaient été appuyés et les

études montraient que 40% du revenu agricole des pisciculteurs en production provenait de l'activité piscicole. Ces résultats ont déjà été présentés dans le rapport d'activité 2017 de l'APDRA. Depuis avril 2018, une petite équipe a été maintenue sur place dans le cadre du projet AF2P - Appui à la Filière et à la Profession Piscicole -, intervention multi-pays mise en œuvre depuis 2016 grâce à un autre financement de l'AFD (voir p. ... et ...). Cette action doit se poursuivre jusqu'à fin mars 2019, en attendant le démarrage du futur « Projet de Développement de la Pisciculture Commerciale Familiale » (Pisconfam).

## Appui à la Filière et à la Profession Piscicole en Guinée (AF2P-Guinée)

### Durée

36 mois, 2016-2019

### Zone d'intervention

Préfectures de N'Zérékoré, Yomou, Lola, Macenta, Guékédou, Beyla, et Kissidougou en Guinée Forestière ; Kérouané et Faranah en Haute Guinée

### Bailleurs

Agence Française de Développement (AFD),

### Maître d'Ouvrage

Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG)

### Maître d'œuvre

APDRA Pisciculture Paysanne

### Partenaires opérationnels

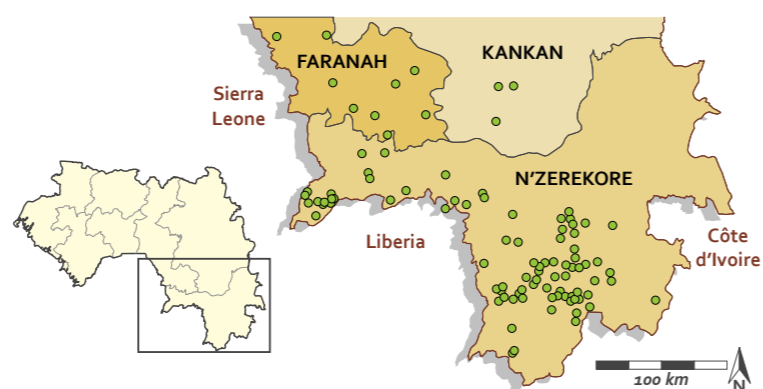
Association des Animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière (AAPRGF), Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER), Fédération des Pisci-Riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF),

### Bénéficiaires attendus

84 groupements de pisciculteurs au travers de la FPRGF, 30 femmes insérées dans des réseaux de commercialisation du poisson

### CONTEXTE

Le projet multi-pays AF2P vise à développer les filières piscicoles par : (i) le renforcement des dynamiques de parrainage et de transfert de connaissances, des pisciculteurs expérimentés vers de nouveaux exploitants, (ii) l'appui à la structuration des réseaux de commercialisation émergents. Dans le cas de la Guinée, les objectifs fixés pour l'année 2018, sur la base des recommandations émises lors de l'évaluation du PDRP-GF, comprenaient trois axes d'intervention :



- Poursuite des activités d'appui à la transformation et à la commercialisation du poisson, en lien avec les associations de commerçantes ;
- Renforcement des capacités techniques des pisciculteurs parrains et des pisciculteurs relais ;
- Accompagnement des unions et groupements de producteurs membres de la Fédération des Pisci-Riziculteurs de Guinée Forestière (FPR-GF), pour la conduite de leur autodiagnostic et la révision des documents juridiques.



### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

Du point de vue de l'appui à la commercialisation du poisson, le projet a continué à travailler avec les deux associations de commerçantes précédemment accompagnées par le PDRP-GF. Un fonds de roulement d'un montant de 10 000 000 FNG (environ 950 euros), ainsi qu'un kit de commercialisation (balances, bassines, etc.), ont été mis à la disposition de chaque association en juin 2018. Une formation aux techniques de fumage et de conservation du poisson a aussi été organisée en octobre, au bénéfice de 15 femmes membres des deux associations.

L'équipe projet a par ailleurs maintenu un soutien aux activités de parrainage développées à grande échelle par le PDRP-GF. Dans ce cadre, il s'agit de confier à des pisciculteurs expérimentés, issus d'un groupement dit « parrain », l'installation de nouveaux pisciculteurs dans un autre village, non encadré par le projet, qui constituent alors le groupe dit « parrainé ». Des contrôles ont été effectués par le projet afin de vérifier la qualité des prestations proposées par les pisciculteurs parrains. Des « formations relais » ont aussi été organisées par le projet. Au cours de ces formations, des pisciculteurs expérimentés, dits « pisciculteurs relais », présentent de façon pratique un point spécifique de la gestion de leur élevage à un ensemble de pisciculteurs plus ou moins expérimentés, issus de leur village et de villages voisins. Le technicien du projet n'est là que pour aider éventuellement

à l'analyse et réaliser une synthèse des connaissances échangées. Entre avril et décembre 2018, 44 formations ont été organisées autour des différentes étapes de l'élevage du poisson. Elles ont impliqué à chaque fois une vingtaine de participants.

Le travail réalisé par les parrains a permis l'entrée en production de 60 nouveaux étangs barrages. La qualité de leurs services, ainsi que des formations relais, ont contribué à améliorer les conditions de production ainsi que l'environnement social dans lequel se développe l'activité.

Enfin, sur le plan de la structuration professionnelle, un bilan de la gouvernance des unions et groupements composant la Fédération des Pisci-Riziculteurs de Guinée Forestière a été réalisé entre avril et juillet 2018. Le diagnostic effectué a débouché sur une révision globale des statuts et des règlements intérieurs des unions, afin de les rendre plus conformes à leurs objectifs et mieux adaptés au contexte dans lequel elles évoluent.

### CHIFFRES CLÉS

- 60 nouveaux pisciculteurs installés par leurs pairs en 2018
- 2 associations de commerçantes et une fédération régionale de pisciculteurs appuyées

### Focus sur ...

#### Prise en main du développement de la pisciculture par la profession

Au niveau de l'Union des Pisciculteurs Yomou, l'équipe projet a pu assister à la mise en place d'un système d'autofinancement pour la réalisation des formations relais visant à améliorer la production d'alevins. Ce dispositif est né lors d'une réunion du conseil d'administration de l'union, dans le village de Bamakama. Habituellement, les frais liés à la réalisation des formations relais étaient pris en charge par le projet : frais de transport aller-retour des pisciculteurs invités et des parrains formateurs, coût des repas (15 000 GNF / participant). Cependant, en prévision de la fin prochaine de l'appui financier du projet, l'Union des Pisciculteurs de Yomou a décidé que ces frais seraient dorénavant pris en charge par les participants eux-mêmes. Ainsi, chaque participant finance son transport et contribue à

hauteur de 200 grammes de riz et 2 000 GNF pour le repas organisé lors de la formation. Le village d'accueil de la formation prend en charge le transport du parrain mais le parrain ne reçoit pas de rémunération pour sa prestation. Cette situation inédite est un exemple de plus de l'intérêt fort que suscite la pisciculture en Guinée forestière. Les pisciculteurs, soucieux de produire des poissons de qualité, acceptent aujourd'hui de financer leur propre formation. Et les parrains, dont la prestation est d'habitude rémunérée en nature ou en espèces, donnent de leur temps pour former leurs pairs de façon bénévole. Cette initiative singulière reste cependant très récente. Elle devra être accompagnée et analysée avant toute tentative d'extrapolation à d'autres zones.



**A** Madagascar, le poisson est une denrée de moins en moins disponible du fait, notamment, de la croissance démographique et de la diminution progressive des captures (passée de 148 000 t en 2007 à 95 000 t en 2014, mais récemment remontées à 142 000 t en 2016). La consommation annuelle de produits halieutiques est globalement faible, aux alentours de 4,6 kg/habitant en 2014, et le prix du poisson élevé<sup>6</sup>.

Dans le but de contribuer significativement au renforcement de la sécurité alimentaire des populations vulnérables, l'APDRA appuie le développement de la pisciculture paysanne à Madagascar depuis plus de 10 ans. Sur les

Hauts Plateaux, son objectif est d'améliorer l'accès aux alevins de carpe et de développer la rizipisciculture dans les zones les plus enclavées. Sur la Côte Est, l'association soutient le développement d'une pisciculture en étang barrage, inspirée de celle qu'elle appuie actuellement sur le continent africain. Enfin, dans les environs d'Antananarivo, la capitale, l'APDRA œuvre pour la production et la commercialisation de poissons de qualité.



Pour la mise en œuvre de ses activités, l'équipe du PADPP3 a souhaité associer de façon étroite les pisciculteurs à sa réflexion stratégique. Pour ce faire, des groupes de pisciculteurs ont été constitués autour de thématiques spécifiques telles que l'alevinage, le grossissement et la rizipisciculture. L'équipe projet bénéficie aussi d'une formation régulière à l'approche de résolution des problèmes mise au point par le Gerdal (Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées, voir focus p. 23). L'objectif est de mieux impliquer les pisciculteurs dans l'identification des difficultés rencontrées puis dans la définition des actions à mener pour y remédier. Par ailleurs, la station piscicole d'Ivoina - réhabilitée par le PPMCE-SA et actuellement louée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche au PADPP3 - est exploitée par le projet afin de produire des alevins pour les nouveaux pisciculteurs. Une réflexion sur une gestion plus adaptée de la station, en fonction des sujets de recherche et des axes de travail du PADPP3, est en cours au niveau du Cirad et de la coordination de l'APDRA à Madagascar.

En termes de structuration professionnelle, les échanges réguliers entre pisciculteurs, organisés par le projet (réunions annuelles et bilans de campagne), permettent progressivement d'organiser les pisciculteurs autour de thématiques à la fois techniques et économiques (commercialisation / approvisionnement en alevins et matériel). Le PADPP3 appuie aussi l'ADRPI - association partenaire du projet, formée par les anciens animateurs du PPMCE - à mieux s'organiser en fonction de ses propres objectifs. Dans cette optique, une prestation de service entre l'ADRPI et l'ADPRA a été conclue pour la réalisation d'un diagnostic de la pisciculture dans la région Analanjirofo, où l'APDRA n'intervient plus actuellement, faute de financement.

## Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne - Phase 3 (PADPP3) - Activités sur la Côte Est

### Durée

3 ans, 2018-2021

### Zones d'intervention

Régions Atsinanana

### Bailleurs

Agence Française de Développement, Région Normandie, Fondation Lord Michelham of Hellingly

### Partenaires

Acteurs de Développement Rural et de la Pisciculture (ADRPI), Région Atsinanana, Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP, anciennement Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche)

### Bénéficiaires attendus

150 ménages de pisciculteurs

Aujourd'hui, le PADPP3 poursuit cet accompagnement dans les districts de Vatovandri, Mahanoro et Brickaville, ainsi que dans le district de Tamatave (capitale régionale et seconde ville de Madagascar), où les toutes premières actions de l'APDRA sur la Côte Est ont démarré. Tout l'enjeu de ce nouveau projet est de renforcer la productivité des surfaces, d'améliorer l'accessibilité des alevins et de répondre aux nombreuses questions techniques qui subsistent à la fin du PPMCE-SA, afin de renforcer la structuration de la filière piscicole naissante.

## ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

À la fin de l'année 2018, l'équipe projet intervenait dans 17 communes rurales, auprès de 254 candidats. Au total, 108 pisciculteurs étaient en production dont 84 pratiquant la pisciculture en étang barrage, 16 élevant du poisson dans leurs rizières et 8 associant les deux systèmes.

Sur la Côte Est, la pisciculture proposée par l'APDRA repose sur l'élevage du tilapia, associé dans une moindre mesure à la carpe commune, à l'hétérotis et au gourami géant (*Osphronemus goramy*). Cependant, c'est la carpe qui représente maintenant la part la plus importante de la production réalisée (plus de 40% en 2018), cette espèce faisant l'objet d'un fort engouement de la part des pisciculteurs. L'élevage du tilapia reste compliqué en l'absence d'un poisson prédateur permettant d'éviter la prolifération d'alevins (des tests employant le black bass sont actuellement en cours). Les productions d'hétérotis et de gouramis sont encore marginales par manque d'alevins.

## Focus sur ...

### La combinaison de la pisciculture en étang barrage et en rizière

Alexandre Nirina, 60 ans, est accompagné par l'APDRA depuis 2016. Propriétaire d'un terrain de plus de 30 ha, il habite un petit village de la commune d'Antanambao Mahatsara, à l'ouest de Vatovandri. Son terrain, parsemé de bas-fonds, se situe à 50 m environ au-dessus du niveau de la mer, ce qui en fait une zone propice à la rizipisciculture : bien alimentée en eau mais non inondable. En 3 ans, M. Nirina a aménagé 3 hectares jusqu'à lors en friche, en vue de développer une activité piscicole. Il dispose maintenant d'un étang-barrage de 20 ares, d'un étang de service de 5 ares, de deux trous de stockage de géniteurs de carpe et d'environ 2 ha de parcelles rizipisicoles.



Pour optimiser sa production de poisson, il utilise de façon complémentaire tous ses aménagements. Son étang barrage est empoissonné en polyculture (tilapia, carpes, gouramis) et ses rizières sont principalement empoissonnées en carpes (pré-grossissement et grossissement). Entre septembre et novembre, il place

les géniteurs de carpe dans l'étang de service afin de leur permettre de se reproduire puis, après éclosion des œufs, il transfère la majorité des larves dans les parcelles rizipisicoles - une partie restant dans l'étang de service.

Il effectue un pré-grossissement de trois mois, pendant lequel il vend des alevins de carpe aux autres pisciculteurs, pour un coût unitaire variant entre 800 Ar (poids moyen de 5 g) et 1000 Ar (poids moyen de 30 g). Ensuite, il empoissonne les alevins qui lui restent dans son étang-barrage et ses rizières. Dans son étang barrage, après 4 mois de grossissement en polyculture avec les autres espèces, il obtient des carpes d'environ 150 g, qu'il vend localement mais également jusqu'au marché de Vatovandri, pour 10 000 Ar/kg. Dans les rizières, le grossissement est effectué en monoculture.

Cette combinaison de deux modes de pisciculture permet à M. Nirina de produire des alevins de carpes en grande quantité (10 000 pour la campagne carpe 2018-2019) et de grossir ses poissons de manière suffisante pour atteindre un bon rendement (plus de 500 kg/ha/an en moyenne, avec un maximum dépassant 1 t/ha/an). Il est très motivé par la pisciculture et a pour objectif d'augmenter sa production en poissons grossis et en alevins de carpe. Son prochain défi est de réussir à transporter et vendre des poissons de bonne qualité dans des zones éloignées de son terrain.

## CHIFFRES CLÉS

- ➔ 254 pisciculteurs accompagnés en 2018, dont 108 déjà en production
- ➔ 22,8 ha en eau : 19,8 ha d'étangs barrages et 2,9 ha de rizières

<sup>6</sup> [http://www.fao.org/fishery/static/Yearbook/YB2016\\_USBCard/navigation/index\\_intro\\_f.htm](http://www.fao.org/fishery/static/Yearbook/YB2016_USBCard/navigation/index_intro_f.htm)

## Projet d'Aquaculture Durable à Madagascar – Composante I

### Durée

4 ans, 2017-2021

### Zone d'intervention

Régions de l'Amoron'i Mania, de la Haute Matsiatra, de l'Itasy et du Vakinankaratra

### Bailleurs

Coopération allemande (GIZ)

### Partenaires

Direction de l'Aquaculture (DIRAQUA),  
Directions Régionales des Ressources Halieutiques et de la Pêche (DRRHP)  
d'Ambositra, d'Antsirabe, de Fianarantsoa, de Miarynarivo,  
FIFATA et ses organisations paysannes régionales et structures techniques affiliées (FIKOTAMIFI, VFTV, FIFATAM, FIMPIAMA, CEFFEL et Cap Malagasy),  
Fitarikandro

### Bénéficiaires attendus

2650 grossisseurs  
900 écloseries paysannes

## CONTEXTE

Le Projet d'Aquaculture Durable à Madagascar fait partie du Programme mondial « Pêche et aquaculture durables » (GV Fish) à Madagascar, mis en œuvre dans le cadre de l'initiative spéciale SEWOH (« Sonderinitiative Eine Welt Ohne Hunger » / « Un monde sans faim »), financée par le gouvernement fédéral allemand.

La composante 1<sup>7</sup> du PADM a été confiée à l'APDRA et vise à promouvoir la rizipisciculture sur les Hautes Terres par :

- la diffusion ou l'extension de la pratique de la rizipisciculture à de nouvelles zones rurales et l'augmentation de la productivité des activités de rizipisciculture existantes ;
- le renforcement de la chaîne de valeur du poisson de pisciculture, basé sur des conditions de développement durable du secteur des poissons d'aquaculture.

Ce projet se base sur l'expérience et les résultats obtenus par l'APDRA au cours de ses précédentes interventions. La diffusion à large échelle des référentiels techniques de la rizipisciculture s'appuiera ainsi sur les réseaux de producteurs accompagnés par l'APDRA et le maillage territorial des écloseries paysannes sera renforcé et étendu à de nouvelles zones. La mobilisation et la mise

en relation des différents acteurs de la chaîne de valeur de la pisciculture devrait par ailleurs contribuer à la mise en place d'une stratégie nationale pour le développement de la pisciculture continentale à Madagascar.

## ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

Jusqu'au 30 avril 2018, le PADM a été mis en œuvre conjointement avec la phase 2 du Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne (PADPP-2), auquel il a ensuite pleinement succédé sur les Hautes Terres. La phase 3 du PADPP est localisée sur la Côte Est, en lien avec la région Itasy des Hautes Terres (voir page 20). Pendant la campagne d'alevinage 2017-2018, 277 producteurs d'alevins en écloseries paysannes ont été accompagnés, dont 114 nouvellement installés. Malheureusement, suite aux mauvaises conditions climatiques (fortes chaleurs puis cyclone), la production d'alevins n'a pas atteint les résultats escomptés. Les formations ont repris en août 2018 pour la campagne de production d'alevins 2018-2019, portant à 516 le nombre de producteurs d'alevins accompagnés depuis le début du projet.

La campagne 2018 de production de poissons marchands s'est achevée en octobre, à l'issue de la saison froide. Au total, 6,2 tonnes de carpes et 1,75 tonnes de poissons d'autres espèces ont été produites sur 56 ha, par les 424 grossisseurs directement appuyés par l'équipe du PADM. Pour la campagne suivante, les formations ont débuté au cours du second semestre 2018, portant à 690 le nombre de grossisseurs installés depuis le démarrage du projet.

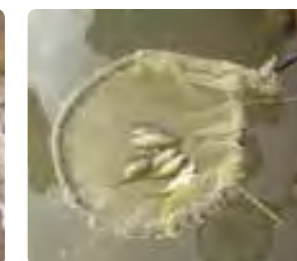
Par ailleurs, dans l'objectif de démultiplier la diffusion de la rizipisciculture dans les 4 régions d'intervention, l'APDRA, avec l'appui du groupe de recherche Gerdal (voir focus ci-contre), est en train de développer une nouvelle méthode de passage à l'échelle. Basée sur la résolution des problèmes au sein de groupes locaux de producteurs, elle favorise l'adaptation du référentiel proposé aux situations particulières de chacun, et permet donc une meilleure appropriation / diffusion. Elle implique un changement de posture de la part des animateurs-conseillers piscicoles intervenant sur le terrain.

Parallèlement à ces activités, la chaîne de valeur du poisson de pisciculture a fait l'objet d'un diagnostic approfondi, réalisé en même temps que l'enquête de référence du PADM. La collaboration initiée par le PADPP avec l'organisation haïtienne FIFATA, partenaire du projet, s'est aussi poursuivie. Un plan d'action et un budget annuel ont

<sup>7</sup> La composante 2 vise à développer la pisciculture en étangs dans la région Analamanga et la composante 3 vise à améliorer les conditions cadres pour le développement de la filière d'aquaculture.



été définis, et des réunions régulières permettent aux deux partenaires de coordonner leurs actions sur le terrain. De même, le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP, anciennement Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche) est régulièrement associé au suivi-évaluation des diverses activités menées par le projet. Enfin, sur le plan de la recherche et de l'innovation, la dessaisonnalisation de la ponte de la carpe fait actuellement l'objet d'un travail d'étude au sein d'un réseau d'une vingtaine de pisciculteurs volontaires pour améliorer cette technique. Deux autres axes de recherche, portant sur l'alimentation des alevins et la lutte contre la prédation, ont été identifiés conjointement par les pisciculteurs et les chercheurs du Cirad et du FOFIFA. Ils feront l'objet de travaux approfondis dès 2019.



### CHIFFRES CLÉS

- ➔ 516 producteurs d'alevins et 690 grossisseurs de carpes accompagnés en 2018
- ➔ 56 ha empoissonnés par les producteurs accompagnés par l'APDRA
- ➔ 1,2 millions d'alevins produits en 2018

## Focus sur ...

### La recherche co-active de solutions

L'évaluation finale du projet PADPP2 a pointé la nécessité de revoir l'approche mise en œuvre auprès des producteurs pour diffuser la pisciculture à grande échelle. Basée sur la transmission d'un message normé par des paysans relais plus ou moins expérimentés, elle n'avait qu'une efficacité limitée et ne permettait pas de toucher toutes les catégories de producteurs. Les conclusions de l'évaluation ont donc préconisé de mieux accompagner les évolutions en cours du référentiel piscicole au niveau des producteurs, l'idée étant qu'un référentiel mieux adapté et approprié se diffuserait plus facilement. L'intérêt d'un travail avec des groupes de producteurs, plutôt qu'avec des individus isolés, a été rappelé, de même que la nécessité de faciliter et multiplier les échanges de qualité entre pairs.

Pour aider les équipes de l'APDRA à Madagascar à évoluer dans ce sens, deux missions d'appui ont été réalisées par Laurent Dietsch, consultant ayant réalisé l'évaluation du PADPP2. En avril 2018, la première mission a permis de familiariser les équipes, ainsi que les partenaires, à la méthodologie de résolution des problèmes élaborée par le Gerdal (Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées). Présentée et discutée en France lors de la « Semaine salariée » 2018 puis lors des Universités d'Été de l'APDRA (voir p. ...), cette approche est en totale adéquation avec celle de l'APDRA. Elle place les pisciculteurs au cœur de l'action et, à travers le dialogue et l'analyse de discours, vise à faire émerger

les véritables problèmes rencontrés et à les reformuler en questions traitables par les opérateurs de développement et/ou les chercheurs. En décembre 2018, la seconde mission a consisté en une formation de 10 jours, dispensée à 20 représentants des équipes techniques de l'APDRA à Madagascar, en vue d'approfondir la méthodologie proposée. L'accompagnement par Laurent Dietsch continuera en 2019, avec une mission programmée en mai, dans l'objectif de mieux redéfinir la stratégie de l'APDRA suite à l'adoption de cette méthode.



Cet appui a été complété, en septembre, par une formation des équipes techniques par le CEFFEL (Centre d'expérimentation et de formation en fruits et légumes), afin de renforcer leurs compétences en animation participative de groupe et en hiérarchisation des problèmes.

## Projet d'Appui aux Marchés Piscicoles en Analamanga (AMPIANA)

### Durée

4 ans, 2015-2019

### Zone d'intervention

Régions Analamanga, Itasy et Vakinankaratra

### Bailleurs

Union Européenne (UE), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)

### Partenaire institutionnel

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP, anciennement Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche)

### Partenaires opérationnels

Malagasy Professionnel de l'élevage (MPE), Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA) et CIRAD

### Bénéficiaires attendus

500 pisciculteurs en rizière, 100 pisciculteurs extensifs et semi-intensifs en étangs et 20 opérateurs en commercialisation

### CONTEXTE

Pour approvisionner les marchés d'Antananarivo, la pêche dans les cours d'eau alentours ne suffit plus et la pisciculture reste une activité peu pratiquée dans la région Analamanga. La collecte de poissons a donc lieu de plus en plus loin, jusqu'au nord de l'île, et le poisson est actuellement la protéine animale la plus chère sur les marchés. Par ailleurs, les consommateurs se méfient de la qualité des produits proposés, certains marais alentours de la capitale continuant d'être exploités pour la pêche malgré la pollution.

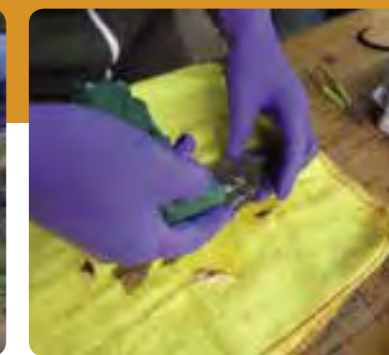
Dans ce contexte, le projet d'Appui aux Marchés Piscicoles en Analamanga vise à permettre aux exploitations piscicoles et rizipiscicoles de la région de maîtriser la conduite d'une pisciculture rentable et durable, au sein d'une filière organisée. Ce projet est mis en œuvre dans le cadre du Programme « Agro Sylviculture autour d'Antananarivo » (ASA), financé par le 10e Fonds Européen de Développement.

### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

En 2018, 1283 grossisseurs de carpes en rizière, répartis dans 30 communes, ont été suivis par les animateurs-conseillers piscicoles du projet. Le passage du cyclone Ava au mois de janvier 2018 a fortement perturbé la campagne, l'inondation des rizières ayant obligé de nombreux pisciculteurs à ré-empoissonner leurs parcelles au moment où les alevins se raréfiaient. Malgré cela, les mesures effectuées au cours de 209 récoltes de poisson montrent à nouveau des améliorations par rapport à la campagne précédente, avec un rendement moyen de 350 kg/ha/cycle<sup>8</sup>. Par ailleurs, afin d'augmenter la disponibilité des alevins de carpes, l'appui au 240 producteurs d'alevins en écloséries paysannes accompagnés en 2017 s'est poursuivi. Leur nombre n'a pas été augmenté afin de permettre aux animateurs-conseillers piscicoles de se concentrer sur l'amélioration de leurs performances. Plus de 800 000 alevins ont été produits à la fin de l'année 2018, destinés à la saison de grossissement en cours (2019). L'appui à la mise en œuvre d'une pisciculture semi-intensive s'est aussi poursuivi en collaboration avec une dizaine de pisciculteurs. Des formations collectives ont notamment été organisées sur l'aménagement des sites piscicoles, la gestion des cycles d'élevage et les techniques de pêche. Les rendements obtenus varient entre 500 et 2 500 kg/ha/an.

Par ailleurs, en collaboration avec le Cirad et le FOFIFA, plusieurs expérimentations visant à proposer des solutions

<sup>8</sup> En moyenne 155 jours, correspondant à la culture du riz puis à un maintien du poisson dans la parcelle après la récolte du riz (1 à 6 mois).



innovantes aux obstacles rencontrés par les producteurs ont été menées : tentative d'élevage du gourami géant, optimisation de la gestion des températures, test de la résistance au froid des différentes souches de tilapia disponibles, comparaison de différents types d'aliments, etc.

Dans le cadre de l'appui à la structuration, 25 groupements de producteurs, formels ou informels, ont été appuyés dans divers domaines les concernant : commercialisation des produits, lutte contre le vol, achats groupés d'intrants, lobbying, etc. Les deux groupements les plus importants, Taha, et Siloama, ont fait l'objet d'un accompagnement particulier pour l'aménagement de points de vente du poisson marchand et des alevins. Celui de Taha a été inauguré en décembre 2018 sur le marché d'Ankazobé, celui de Siloama était en cours de réalisation à la fin de l'année.

Enfin, plusieurs actions ont été menées pour la prévention des risques sanitaires et environnementaux. Le travail entamé en 2016 sur l'amélioration des conditions

d'hygiène au niveau de la filière piscicole s'est poursuivi, avec la mission d'un expert du Cirad sur le sujet, l'organisation d'une formation de 2 jours à destination des opérateurs et la distribution de kits d'hygiène, à titre expérimental. Cette démarche initie un premier pas vers la mise en place de la méthode HACCP au niveau de la filière. Par ailleurs, la qualité de l'eau des marais entourant la capitale a fait l'objet de plusieurs études depuis le début du projet. Des concentrations élevées de polluants ont été relevées, poussant le projet à déconseiller aux acteurs piscicoles d'intervenir dans cette zone.

### CHIFFRES CLÉS

- ➔ 240 producteurs d'alevins et 1283 grossisseurs de carpes accompagnés en 2018
- ➔ Un rendement moyen d'environ 350 kg/ha/an en rizière
- ➔ 800 000 alevins produits en 2018



### Focus sur ...

#### La réhabilitation de la station d'Andasibé

Dans le cadre du projet AMPIANA, la station piscicole d'Andasibe, située à 130 km à l'est d'Antananarivo, a été réhabilitée et inaugurée en mai 2018.

Cette station, construite dans les années 1950, appartient actuellement au FOFIFA, organisme malgache de recherche en développement rural, partenaire du projet AMPIANA. 22 bassins d'une superficie en eau totale de 60 ares, des bureaux, quelques bassins en ciment, ainsi que le logement de la cheffe de station, ont pu être remis en fonctionnement après avoir été laissés à l'abandon pendant plus de 10 ans. Par ailleurs, la station a été équipée de matériel de recherche et d'une station météo.

Au cours de cette première année de fonctionnement, une petite équipe de 3 personnes a été formée pour sa gestion quotidienne et pour mener, avec les chercheurs du Cirad et du FOFIFA, différents protocoles de recherche. Les recherches ont porté notamment sur la comparaison de différentes souches de tilapia, avec des tests de croissances comparées dans des systèmes



alimentés ou fertilisés avec des engrais minéraux. Par ailleurs, la station abrite différentes espèces de poissons endémiques dont le Marakely à bosse (*Ptychochromoides itasy*), considéré comme ayant disparu du milieu naturel.

Pour l'année à venir, en plus de la poursuite des expérimentations en cours, l'enjeu, compte tenu de la fin du projet AMPIANA prévue pour septembre 2019, est de proposer un modèle économique qui permette à la station de continuer à fonctionner tout en maintenant des activités de recherche et de conservation.

# Assistance technique

L'APDRA est régulièrement sollicitée par ses partenaires - Ministères, bureaux d'études ou ONG - pour la fourniture d'assistances techniques dans le domaine de la pisciculture. Ces prestations visent en général des pisciculteurs sensiblement différents de ceux que l'association accompagne dans les projets de développement qu'elle met en œuvre : promoteurs périurbains, entrepreneurs aquacoles disposant de moyens financiers importants. Les types de pisciculture promus sont souvent aussi plus intensifs que ceux que l'association propose en première intention aux bénéficiaires de ses projets - même si l'association accompagne aussi

régulièrement, dans un second temps, les producteurs expérimentés désireux d'accroître leur production en l'intensifiant.

Pour l'APDRA, l'accompagnement de ces pisciculteurs est tout à fait légitime et intéressant. Les experts qu'elle mandate pour la réalisation de ces assistances techniques mettent leurs compétences à disposition pour permettre à ces pisciculteurs de produire du poisson dans des conditions rentables et durables. Ils travaillent ainsi dans le complet respect des valeurs et des principes de l'association.

## Corée du Nord : Assistance technique pour la mise en œuvre du projet « Improving Children Diet by Enhancing Animal Protein Intake »

### CONTEXTE

De 2010 à 2013, l'APDRA est intervenue pour la première fois en Corée du Nord, à la demande de l'ONG Triangle Génération Humanitaire (TGH), pour apporter une assistance technique à deux fermes coopératives de pisciculture. Entre 2015 et 2018, TGH a de nouveau sollicité l'APDRA afin qu'elle l'assiste dans une seconde intervention du même type, mise en œuvre auprès de deux autres fermes coopératives de pisciculture situées à Ryongchon et à Onchon. Dans ce cadre, l'appui technique fourni visait à mettre en place un modèle de pisciculture intégrée : pisciculture / agriculture / élevage. Le projet est également intervenu au niveau de la filière post-production pour améliorer les pratiques de distribution du poisson auprès des crèches et des écoles maternelles. Pour promouvoir une pisciculture durable valorisant au mieux la production, un renforcement des capacités des institutions nationales a aussi été mené.

### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

En avril 2018, un voyage d'étude d'une délégation nord-coréenne a été organisé en France. Accueillie par l'APDRA, la délégation était constituée de cadres du Bureau d'Aquaculture (BoA) ainsi que de responsables des fermes piscicoles accompagnées par l'APDRA. Ce voyage d'étude a permis aux participants de découvrir la pisciculture pratiquée en Lorraine, à travers les visites de plusieurs exploitations piscicoles (Ferme de Loro, Piscival les sources, Perca France). Il a aussi été l'occasion de rencontrer les chercheurs de l'Unité de Recherche « Animal et fonctionnalités des produits animaux » (Université de Lorraine) et de visiter leur station expérimentale.



En octobre 2018, l'APDRA a ensuite été chargée de réaliser l'évaluation finale du projet « Improving Children Diet by Enhancing Animal Protein Intake ». L'évaluation montre que les travaux réalisés au niveau des infrastructures piscicoles des deux fermes ont permis d'améliorer leur fonctionnement de façon notable. Cependant, la mise en place d'une pisciculture intégrée à l'agriculture et à l'élevage a été très lente, du fait de la nécessité d'installer en premier lieu les cultures de céréales et les élevages de volaille et de porcs (construction des bâtiments, acquisition des géniteurs, apprentissage des techniques d'élevage). La pisciculture n'a vraiment pu être mise en œuvre de façon intégrée que lors de la 4<sup>e</sup> et dernière année du projet. Par ailleurs, de grosses lacunes ont été mises en évidence. L'alimentation des animaux terrestres n'est pas couverte par la production céréalière et les besoins en appui des fermes dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage ont été largement sous-estimés. En revanche, le renforcement en capacité des partenaires nationaux, BoA et CNI (Child National Institution), s'est avéré être une bonne initiative et doit être poursuivi.

## Cameroun : Assistance technique pour la mise en œuvre du Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Aquacole (PPEA)



### CONTEXTE

Depuis janvier 2016, le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) met en œuvre, avec une contribution financière du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), le Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Aquacole (PPEA). L'objectif est de tester l'accompagnement d'initiatives privées individuelles et collectives dans le domaine de l'aquaculture, afin d'apprécier leur contribution à la satisfaction de la demande locale et à la création d'emplois dans les zones rurales et périurbaines.

Cette intervention pilote est menée dans les régions du Sud, du Littoral et du Centre. Pour en assurer l'assistance technique, l'APDRA a mis à disposition un pool de trois experts, nationaux et internationaux, qui effectuent des missions régulières auprès de l'équipe de coordination du projet, des coordinations régionales et des pisciculteurs.

### ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

En 2018, les experts ont réalisé deux missions, respectivement de deux mois puis d'un mois. La première visait à former une nouvelle vague de promoteurs piscicoles, en mettant l'accent sur la définition de leur projet à travers l'appui à la réalisation d'un business plan. 175 personnes (55 à 65 candidats par région) ont ainsi été formées à l'utilisation des outils de prévision, de suivi et d'évaluation technico-économique, en vue de leur permettre de créer une pisciculture rentable dans leur environnement socio-économique. La formation a été menée en plusieurs temps. Une session d'une semaine

de formation, avec travaux dirigés, a été réalisée dans chaque région. Les participants ont été formés aux bases de la pisciculture et aux outils de suivi énoncés ci-dessus. Deux semaines de délai ont ensuite été laissées à chacun afin qu'il puisse s'approprier ces outils et les appliquer à son propre projet. Des rendez-vous individuels ont enfin été proposés à ceux qui le souhaitaient, afin de mener une relecture technico-économique de leur business plan et de les aider à la réalisation des calculs économiques (63 personnes ont été rencontrées et une dizaine de business plan a été envoyé par email après la réalisation de la mission).

La seconde mission avait pour objectif de réaliser un diagnostic technico-économique des systèmes d'élevages existants dans les régions d'intervention du projet. Des enquêtes ont été menées chez 25 pisciculteurs bénéficiaires du projet. Elles ont montré qu'aucun pisciculteur ne réalise un véritable suivi technico-économique de son élevage, ce qui empêche la réalisation d'un diagnostic précis. Afin de pallier cette carence, différents systèmes d'élevage ont été modélisés par les experts, en se basant à la fois sur la réalité du terrain et sur des hypothèses plausibles. En fonction de l'environnement socio-économique du promoteur, les vulgarisateurs du projet peuvent les proposer aux pisciculteurs. Cependant, le suivi technico-économique reste à faire sur le terrain afin de confirmer la rentabilité des systèmes d'élevages proposés. Les enquêtes ont par ailleurs permis d'identifier les points de blocages restant à lever par le projet. Les travaux les plus importants à réaliser se situent au niveau du marché et de l'aliment. Les difficultés d'accès au financement et à des formations de qualité devront aussi être traitées.

# La vie associative

## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

### FÉVRIER

#### Semaine salariée

La « Semaine salariée » de l'APDRA s'est tenue à Massy du 13 au 16 février, avec la participation de représentants des équipes de Côte d'Ivoire, du Congo et du Cameroun. Plusieurs membres y ont aussi participé en intervenant sur des sujets techniques et institutionnels. A noter que l'approche du Gerdal a été présentée pour la première fois à cette occasion (voir focus p. 23).



### FÉVRIER

#### Journée d'échanges



La "Journée d'échanges" organisée le 17 février à Massy a permis aux membres et salariés de l'association de se retrouver et de débattre autour de diverses thématiques : plan stratégique de l'association, échanges entre les équipes de Côte d'Ivoire et du Congo (expertise, voyage d'étude) et évaluation du dispositif des « paysans relais » à Madagascar.

### AVRIL

#### Accueil d'une délégation nord-coréenne

Du 19 au 29 avril, l'APDRA a accueilli une délégation nord-coréenne venue découvrir la pisciculture pratiquée en France (voir p. ...). Grâce à la mobilisation de membres et de sympathisants de l'APDRA, les participants ont pu visiter plusieurs exploitations piscicoles et rencontrer les chercheurs en aquaculture de l'Université de Lorraine.



### MAI

#### Entretien avec le Président de la République de Guinée

Samedi 26 mai, à Paris, une délégation de l'APDRA a eu l'honneur de pouvoir s'entretenir avec le Président de la République de Guinée, au sujet de l'avenir du développement de la pisciculture dans ce pays.



### JUILLET

#### Exposition de l'action de l'APDRA au Bénin

Dans le cadre de l'exposition itinérante "InterActions : Essonnais et Yvelinois s'engagent pour la coopération internationale", l'Essonne a mis en avant les réalisations du « Projet de Développement de la Pisciculture Artisanale » (PDPA), auquel l'APDRA a contribué de 2008 à 2013, au Bénin.



### AOÛT

#### Assemblée Générale de l'APDRA

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle s'est tenue le dimanche 26 août 2018, à Montpellier. Le rapport moral 2017 a été approuvé à l'unanimité. Les comptes annuels 2017, arrêtés par le Conseil d'Administration et certifiés par le Commissaire aux Comptes, ont été approuvés moyennant quelques corrections mineures.



### AOÛT

#### Universités d'Été et congrès mondial AQUA 2018

Les Universités d'Été 2018 ont réuni une quarantaine de membres, salariés et partenaires de l'association au Vigan, au Nord de Montpellier. Cette année, ces universités ont coïncidé avec la tenue du congrès mondial d'aquaculture AQUA 2018, à Montpellier, auquel les participants ont pu assister. Cela a permis aux équipes et aux membres de mieux faire connaître les actions menées par l'association (voir p. 31, encadré « Publications »), mais aussi d'enrichir leurs connaissances aquacoles et de prendre de nouveaux contacts.



### OCTOBRE

#### Campagne de financement participatif

D'octobre à décembre, une campagne de financement participatif a été menée sur internet, par l'intermédiaire du site HelloAsso. 1 735 euros ont pu être récoltés en vue de contribuer à la mise en œuvre des actions de l'APDRA en Côte d'Ivoire.

Soutenez les pisciculteurs de Côte d'Ivoire par APDRA Pisciculture Paysanne



Plus de poisson frais pour tous sur les marchés villageois et urbain

### AOÛT

#### Plan stratégique

Au cours de l'Assemblée Générale, le Plan Stratégique 2018-2022 de l'APDRA a été définitivement adopté. Fruit d'une réflexion entre membres et salariés, menée pendant plus d'un an, il définit les grandes lignes de la stratégie de l'association pour les 5 ans à venir.



## GOUVERNANCE ET ORGANISATION DE L'APDRA

L'APDRA est une association de solidarité internationale à but non lucratif. Elle est reconnue association d'intérêt général depuis le 31 juillet 2006.

### Le Conseil d'Administration

Élu par l'Assemblée Générale pour 2 ans, était constitué de 6 membres en 2018. Le Conseil d'Administration définit les orientations stratégiques de l'APDRA en s'appuyant sur une équipe de professionnels salariés et bénévoles. Il veille à la cohérence des actions menées par l'équipe salariée et s'implique dans le suivi des projets.

### Un Comité scientifique

Mis en place en décembre 2018, conformément au Plan Stratégique 2018-2022 de l'association. Il a pour objectif de conseiller le Conseil d'Administration ; les modalités exactes de son fonctionnement sont en cours de définition.

### 10 chargés géographiques bénévoles

Nommés par le Conseil d'Administration, ont pour fonction le suivi d'un pays ou d'un projet. Ils ont pour rôle de vérifier que les actions menées par l'association sont en conformité avec les missions qu'elle s'est assignées.

### 6 responsables d'antennes régionales

Ils représentent en France l'association auprès des acteurs régionaux et mènent des actions de sensibilisation et de communication.

### 4 responsables d'antennes pays

Implantés dans certains pays d'intervention, ils représentent l'association au niveau national et facilitent la mise en œuvre des actions.

Pour des actions spécifiques (traduction, maintenance informatique, etc.) et pour l'animation des antennes régionales et des antennes pays, l'APDRA mobilise un réseau d'une quarantaine de bénévoles.



## IMPLICATION DE L'APDRA DANS LES RÉSEAUX ASSOCIATIFS FRANÇAIS

L'APDRA est membre du Groupe initiatives, de Coordination Sud, du F3E et du réseau Sarnissa.

Le **Groupe initiatives (Gi)** est un collectif d'associations françaises œuvrant dans le domaine du développement. En 2018, trois grands chantiers ont été menés : (i) travail interne de prospective sur les évolutions possibles du collectif et de ses organisations membres, (ii) démarrage du projet « Traverses III » : poursuite des travaux de partage d'expérience et de pratiques (publication de la revue « Traverses ») et renforcement de la stratégie d'influence du Gi auprès des acteurs de la solidarité internationale et (iii) élaboration de recommandations dans le cadre du processus de modernisation de la politique partenariale de développement et de solidarité internationale de la France et de l'élaboration de la nouvelle Loi d'Orientation et de Programmation (LOP) sur la Coopération internationale.

**Coordination SUD** comprend 172 ONG françaises de solidarité internationale qui œuvrent pour « un monde dans lequel la participation de tous puisse promouvoir la réduction de la pauvreté, des inégalités et des injustices ». En 2018, l'appartenance de l'APDRA à ce réseau a permis à certains salariés de bénéficier de plusieurs formations :

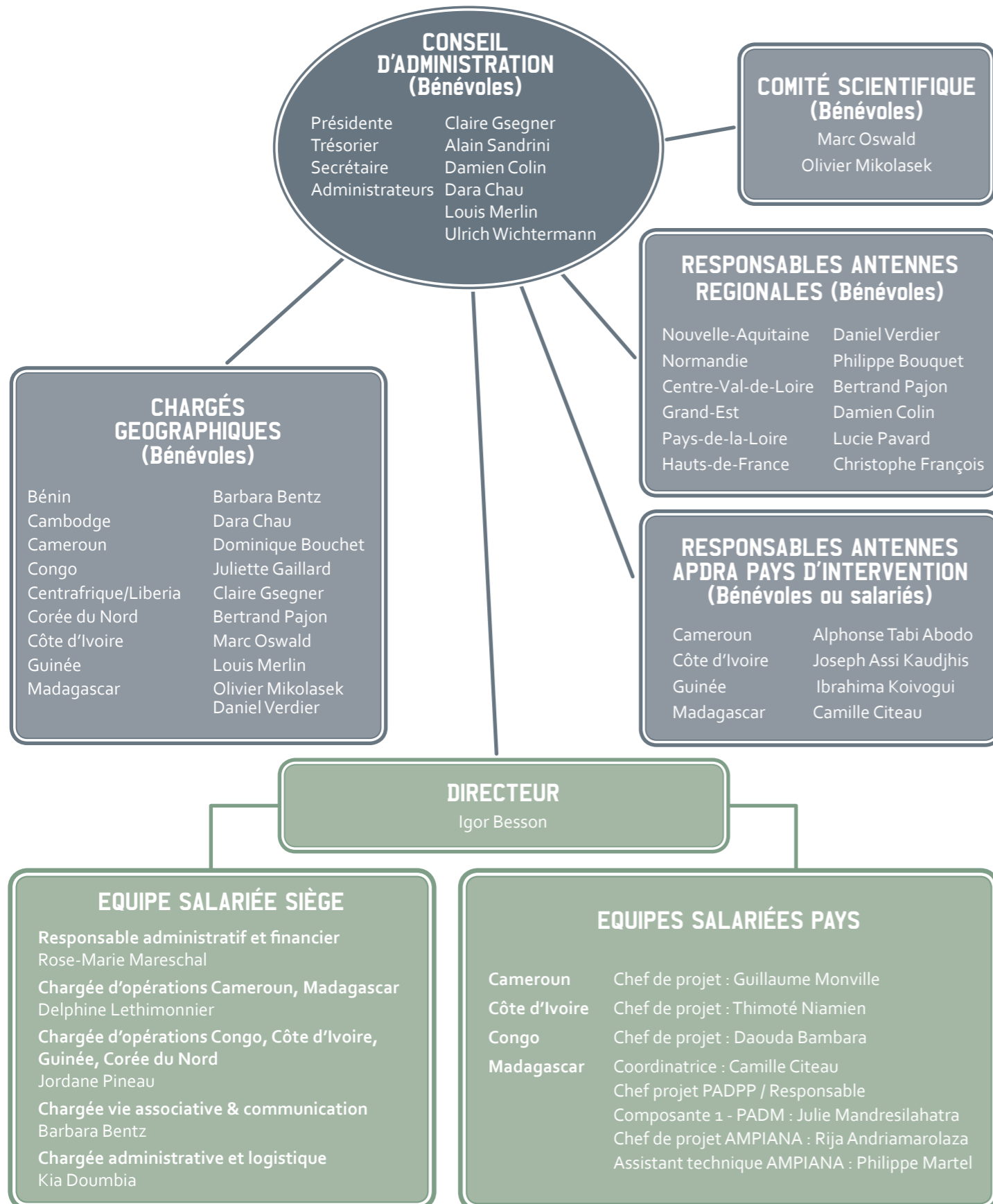
- « Savoir parler en public dans le contexte des ONG » (3 jours), suivie par un volontaire de la solidarité internationale
- « Gérer les contrats DevCo/EuropeAid » (3 jours), suivie par deux salariées du siège
- « Accéder et gérer des financements de l'AFD » (2 jours), suivie par deux salariées du siège.

Le **F3E** est quant à lui un réseau dédié à la qualité, en terme de méthode de travail, des actions de solidarité internationale et de coopération décentralisée.

Enfin, le réseau **Sarnissa** (Sustainable Aquaculture Research Networks for Sub-Saharan Africa) est un réseau d'échange et de partage réunissant les principaux acteurs travaillant au développement de la pisciculture en Afrique.



## ORGANIGRAMME DE L'APDRA AU 31 DÉCEMBRE 2018



## COMMUNICATION ET PUBLICATIONS

### SITE INTERNET ET COMPTE FACEBOOK

Le site internet de l'APDRA ([www.apdra.org](http://www.apdra.org)) présente l'association et les projets. Il informe les internautes de l'actualité du siège et du terrain. Il met à disposition des lecteurs les publications de l'APDRA, les rapports d'activité, la plaquette de présentation, ainsi que le bon d'adhésion et les offres de poste.

Le site internet est mis à jour très régulièrement, vous pouvez le consulter pour avoir des nouvelles de l'association.

L'APDRA possède une page et un compte Facebook ayant atteint la limite maximum des 5 000 « amis » !

L'association dispose aussi d'une chaîne Youtube et est présente sur LinkedIn.

**N'hésitez pas à vous abonner à ces différents médias !**



### DOCUMENTS DE COMMUNICATION DE L'APDRA

Chaque année, l'APDRA diffuse auprès de ses membres des lettres d'information destinées à leur faire connaître les activités en cours. L'APDRA distribue également auprès des pisciculteurs et de ses membres le calendrier de l'association.



A Madagascar, l'association édite aussi **La Voix des Rizipisciculteurs**, bulletin d'information et d'échanges de vues sur l'activité rizipiscicole de l'île, en langues française et malgache.

### ARTICLES GRANDS PUBLIC

Publication dans la revue du Réseau CIVAM :

« L'APDRA accompagne les paysans pisciculteurs durables », La lettre de l'agriculture durable, n°84, avril 2018, p.11



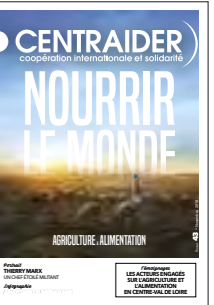
Publication dans la revue interne de la Fédération Française d'Aquaculture (FFA) :

« Accompagner le développement de la pisciculture dans les pays du Sud avec APDRA Pisciculture Paysanne », Le Pisciculteur de France, n°303, octobre 2018, p.19



Publication dans la revue du Réseau Centraider :

« APDRA : la pisciculture au service de l'agriculture familiale », Revue du réseau Centraider, n°43, p.34-35





## CONTRIBUTIONS SCIENTIFIQUES

En 2018, les membres et salariés de l'APDRA ont eu l'opportunité de participer à différents séminaires scientifiques. Les résumés des présentations ainsi que les posters sont disponibles en ligne, sur le site internet.

### AQUA 2018

Montpellier du 25 au 28 août



A l'occasion de la participation de l'APDRA au congrès international AQUA 2018, de nombreuses communications ont présenté les actions menées par l'association et ses partenaires en Côte d'Ivoire, en Guinée et à Madagascar.

- ➔ Andria-Mananjara D. E. : "Malagasy integrated aquaculture"
- ➔ Keita S.: "A sustainable concept for income diversification and alleviation of food and nutrition insecurity. Pisciriziculture : the Guinean fish-rice culture"
- ➔ Mortillaro J.-M.: "Ecological basis of integrated systems: example of Madagascar rice-fish farming"
- ➔ Niamien K. H.-J., Kaudhis K. J. et Oswald M.: "Gnanagonfla: about inventiveness of forgotten land, an example of unexpected development of merchant family fish farming"
- ➔ Oswald M.: "Case study: APDRA an example of NGO supporting and benefitting smaller scale lower income entrepreneurial individuals toward financially viable sustainable aquaculture. The missing middle?"
- ➔ Mortillaro J.-M., Raminoharisoa E. A., Andria-Mananjara D. E., Randriamihanta T. H., Andriamaniraka H., Andriamarolaza R., Raliniaina M., Mikolasek O., Dabbadie L., Andrianetsy P. et Martel P.: "Improvement of rice-fish culture from tropical agroecosystems fertilization, Antananarivo, Madagascar"
- ➔ Oswald M., Niamien K. H.-J., Diaby B. M., Théa C. M., Niamien Y. T., Bentz B., Mikolasek O., Blé M. C., Kaudhis K. J. et Keita S.: "Twenty years after its emergence, what has happened to fish farming diversification in French West-Africa (the example of Côte d'Ivoire and Guinea)"
- ➔ Andria-Mananjara D.E., Raliniaina M., Martel P., Andriamarolaza R., Raminoharisoa E. A., Dabbadie L. et Mortillaro J.-M.: "Characterization of contamination levels and sources in freshwater fish from Antananarivo, Madagascar"

### 5th International Rice Congress

Singapour du 15 au 17 octobre



L'APDRA a été invitée à participer au 5th International Rice Congress, co-organisé par l'IRRI (International Rice Research Institute) et l'AVA (Agri-Food and Veterinary Authority of Singapore). A cette occasion, D. Lethimonier, chargée d'opérations à l'APDRA, a présenté un poster mettant en exergue l'action menée à Madagascar sur les Hautes Terres, grâce au financement de la GIZ.

### International Promotion Program Workshop on Social Impact of Rice Fish Farming

Shanghai du 4 au 8 décembre



Les résultats des recherches menées dans le cadre du projet AMPIANA à Madagascar ont été présentés au cours du congrès de la World Aquaculture Society, qui s'est tenu à Cape Town (Afrique du Sud) du 26 au 30 juin. Le système des tanjona, les problèmes de qualité de l'eau et les pertes et gaspillages dans la filière poisson à Antananarivo ont ainsi fait l'objet de posters. Deux présentations orales ont par ailleurs traité de la recherche d'un prédateur pour l'élevage du tilapia à Madagascar et des impacts multi-trophiques de l'association carpe / riziculture.

### CAPITALISATION

Dans le cadre de l'achèvement du Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne – Phase 2 (PADPP2) à Madagascar, plusieurs documents de capitalisation ont été rédigés et sont consultables sur le site internet de l'APDRA :

- ➔ Impact de la rizipisciculture sur la sécurité alimentaire des ménages de rizipisciculteurs
- ➔ Synthèse des résultats de l'étude, Randrianandrasana M. I., 8 p.
- ➔ Résumé de l'article « Croiser une approche compréhensive des systèmes d'élevage piscicole et leur diagnostic génétique : de l'ambition aux résultats », Bentz B., 4 p.
- ➔ Livret de vulgarisation : Potentiel et gestion de la ressource génétique de la carpe à Madagascar, Maureaud C., 12 p.
- ➔ La diffusion de la rizipisciculture paysanne : stratégies de passage à l'échelle, Maureaud C., 22 p.



Les comptes de l'exercice 2018 de l'APDRA Pisciculture Paysanne ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes, Mme Nathalie Bonnet, du cabinet Michel Creuzot. Cette dernière a pu certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### LES EMPLOIS EN MILLIERS D'EUROS

|   | 2018           |             | 2017           |             |
|---|----------------|-------------|----------------|-------------|
| Mission sociale (Projets de développement)            | 1 411,5        | 39,4%       | 1 577,7        | 36,5%       |
| Frais de fonctionnement                               | 161,2          | 4,5%        | 197,9          | 4,6%        |
| Animation du réseau et vie associative                | 37,4           | 1%          | 22             | 0,5%        |
| Frais de communication                                | 0              | 0%          | 0,4            | 0%          |
| Dotations aux provisions et aux amortissements        | 0              | 0%          | 0              | 0%          |
| Charges financières                                   | 14,8           | 0,4%        | 25,5           | 0,6%        |
| Fonds dédiés <small>Report sur année suivante</small> | 1 937,1        | 54,0%       | 2 486,1        | 57,6%       |
| Charges exceptionnelles                               | 0              | 0%          | 0              | 0%          |
| Autres charges externes                               | 20,3           | 0,6%        | 9,4            | 0,2%        |
| <b>TOTAL des DÉPENSES</b>                             | <b>3 585,3</b> | <b>100%</b> | <b>4 318,9</b> | <b>100%</b> |
| Résultat  | - 40,6         |             | 1,6            |             |

### LES RESSOURCES EN MILLIERS D'EUROS

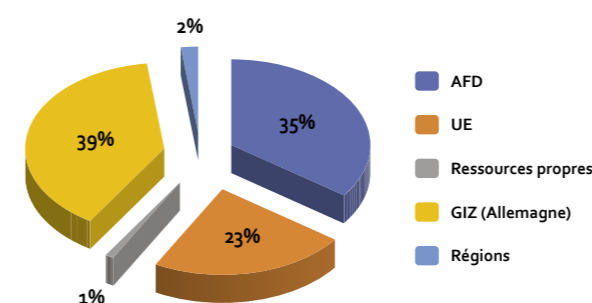
|   | 2018           |             | 2017           |             |
|---|----------------|-------------|----------------|-------------|
| Ressources propres                                    | 16,8           | 0,5%        | 6,4            | 0,1%        |
| Dons et cotisations                                   | 9,5            | 0,3%        | 5,9            | 0,1%        |
| Autres revenus d'activité                             | 7,3            | 0,2%        | 0,5            | 0%          |
| Subventions et prestations obtenues dans l'année      | 1 035,9        | 29,2%       | 2 737,8        | 63,4%       |
| Financements publics                                  | 890,9          | 25,1%       | 2 520,8        | 58,3%       |
| Financements privés                                   | 145            | 4,1%        | 217            | 5,0%        |
| Fonds dédiés <small>Report sur année suivante</small> | 2 486,1        | 70,2%       | 1 565,2        | 36,2%       |
| Produits exceptionnels                                | 2,5            | 0,1%        | 0              | 0%          |
| Produits financiers                                   | 3,5            | 0,1%        | 11,1           | 0,3%        |
| <b>TOTAL des PRODUITS</b>                             | <b>3 544,7</b> | <b>100%</b> | <b>4 320,5</b> | <b>100%</b> |

En 2018, l'APDRA enregistre un résultat déficitaire de 40,6 milliers d'euros, expliqué essentiellement par la baisse d'activité (fins d'un projet Guinée et d'un projet Madagascar, dont le renouvellement n'aura lieu que courant 2019).

Le budget global de l'association est ainsi en diminution de 20% par rapport à celui de 2017, et revient au niveau de celui de 2016. Par ailleurs les frais de fonctionnement ont été contenus au niveau enregistré en 2017.

A noter que les comptes annuels de l'APDRA ne comptabilisent pas les contributions volontaires en nature alors que celles-ci contribuent significativement au suivi, à la mise en œuvre des actions en France et sur le terrain et au développement de l'association.

### ORIGINE DES RESSOURCES 2018 (incluant les fonds dédiés alloués à l'exercice)

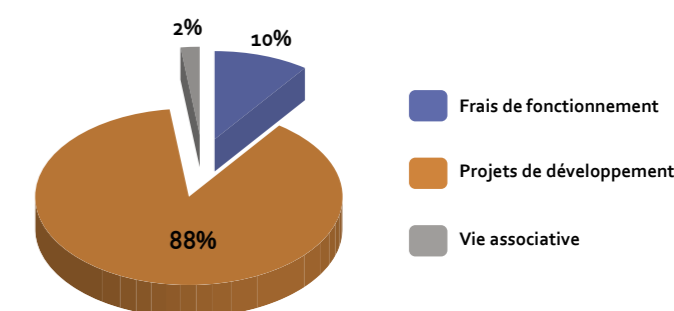


Les ressources de l'APDRA proviennent à 99% de subventions obtenues dans le cadre des projets menés dans les pays du Sud.

L'Union Européenne et l'Agence Française de Développement sont les deux principaux bailleurs historiques de fonds de l'association ; ils constituent 58 % des ressources totales pour l'année 2018. L'association a aussi bénéficié d'un financement important (39% des ressources) apporté par la coopération allemande (GIZ) pour la mise en œuvre du projet PADM à Madagascar.

### RÉPARTITION DE L'EMPLOI DES DÉPENSES 2018 PAR ACTIVITÉ

L'APDRA a consacré 88% de ses dépenses aux projets de développement qu'elle mène sur le terrain dans les différents pays d'intervention. Les frais de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de personnel du siège, hormis les postes de Chargés d'opérations dont la mission est entièrement dédiée à l'appui à la mise en œuvre des projets, à la recherche de financements et au développement du partenariat.



## BILAN EN MILLIERS D'EUROS

A l'actif le compte « Usagers » enregistre les créances que l'association a sur ses bailleurs (subventions accordées mais non encore décaissées par ceux-ci) ; au passif le compte « Fonds dédiés » enregistre la part des subventions accordées non encore utilisée ; ces 2 comptes sont en diminution en 2018 en raison de la baisse d'activité enregistrée sur l'exercice.

Les dettes diminuent significativement, notamment les dettes financières ; les autres dettes sont les salaires, charges sociales et dettes fournisseurs restant à régler au début de l'exercice suivant.

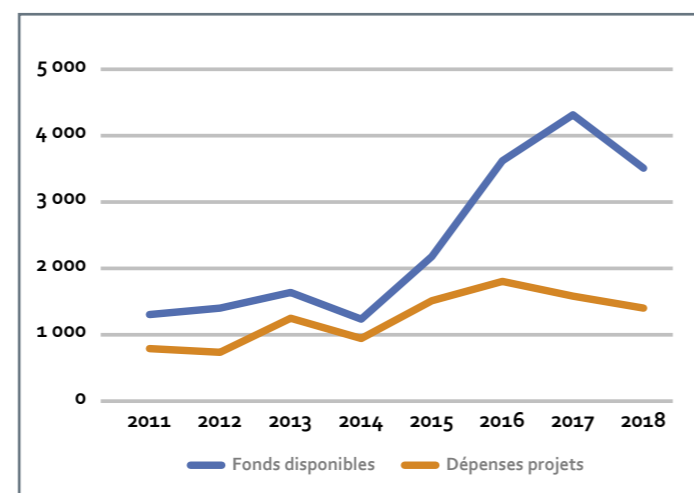
| ACTIF                       | au 31/12/2018  | au 31/12/2017  |
|-----------------------------|----------------|----------------|
| Actif immobilisé            | 6,3            | 6,2            |
| Actif circulant             | 2 195,0        | 3 128,4        |
| Usagers                     | 1 547,5        | 2 373,3        |
| Autres créances             | 26,0           | 69,5           |
| Disponibilités              | 621,5          | 685,7          |
| Charges constatées d'avance |                | 1,3            |
| <b>TOTAL</b>                | <b>2 201,3</b> | <b>3 135,9</b> |

| PASSIF                      | au 31/12/2018  | au 31/12/2017  |
|-----------------------------|----------------|----------------|
| Fonds propres               | 167,9          | 208,5          |
| Fonds dédiés                | 1 937,1        | 2 486,1        |
| Provision pour risques      | 0,5            | 2,4            |
| Dettes financières          | 0              | 291,0          |
| Autres dettes               | 95,6           | 147,8          |
| Produits constatés d'avance | 0,2            | 0,2            |
| <b>TOTAL</b>                | <b>2 201,3</b> | <b>3 135,9</b> |

## EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ EN MILLIERS D'EUROS

Le budget de l'association a significativement augmenté à partir de 2015, reflétant l'accroissement de l'activité en termes de projets menés. Sur les 4 dernières années, les dépenses projets sont en moyenne de 1,6 M€ par année. De leur côté, les fonds disponibles (subventions accordées dans l'exercice et reliquats de subventions antérieures disponibles en début d'exercice) ont été sur chacun des exercices supérieurs aux dépenses.

A fin 2018 le reliquat disponible est ainsi de 1,9 M€, permettant de financer 1 an d'activité.

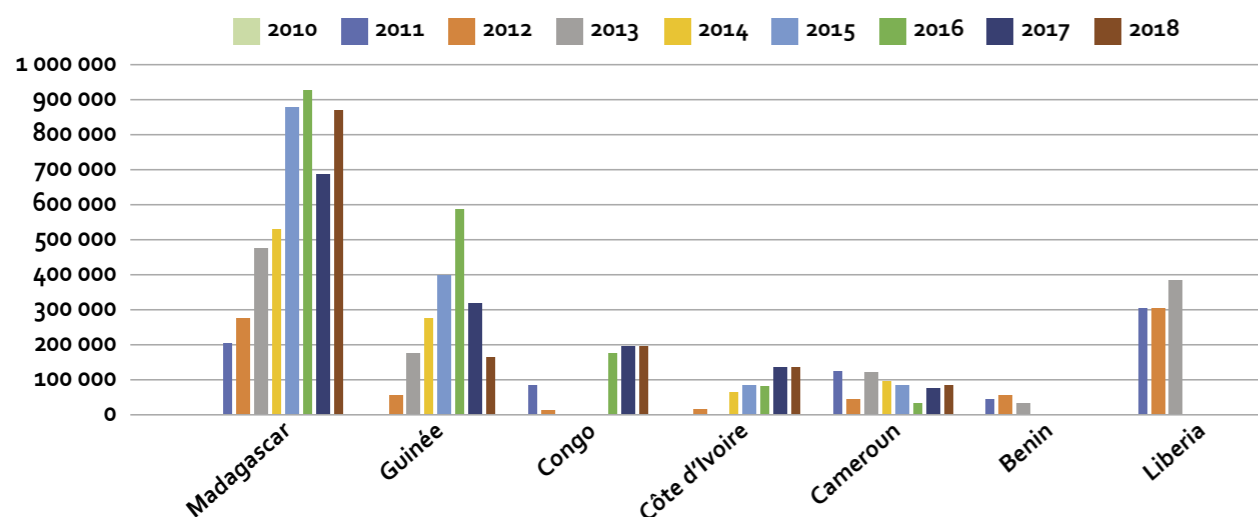


### CHIFFRES CLÉS

- ➔ 3,5 millions d'euros de budget
- ➔ 88 % des dépenses affectées directement aux projets sur le terrain
- ➔ 6 pays d'intervention (projets de développement et assistances techniques)

## EVOLUTION DES DÉPENSES PAR PAYS D'INTERVENTION EN EUROS

Madagascar reste le pays d'intervention le plus important pour l'APDRA. Sur la période 2016-2018, viennent ensuite la Guinée (où un nouveau et important projet est en cours de préparation), le Congo et les pays « historiques » que sont la Côte d'Ivoire et le Cameroun. Les activités en cours dans tous ces pays devraient pouvoir être poursuivies en 2019 et au-delà, dans le cadre de nouvelles conventions.



## LISTE DES PARTENAIRES DU SUD

### ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

#### Au Congo

- Fédération des Pisciculteurs de la Bouenza

#### En Guinée

- Fédération des Pisci-riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF)

#### A Madagascar

- Fédération nationale FIFATA (Fikambanana Fampivoaranany Tantsaha - ou Association pour le progrès des paysans) et ses organisations paysannes régionales affiliées (FIKOTAMIFI, FIMPIAMA, VFTV, FIFATAM, VFTM)
- Fitarikandro (Haute Matsiatra)
- Fivondronan'ny Fakambanan'ny Mpanjono eto Vakinankaratra ou Union des associations de pêcheurs du Vakinankaratra (FIFIMPAVA)

### ONG ET ASSOCIATIONS

#### Au Cameroun

- Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA)
- Association des Amis de Messamena
- Centre d'Information, de Formation et de Recherche pour le Développement (CIFORD)

#### Au Congo

- Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR)

#### En Côte d'Ivoire

- Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)
- Association Nationale des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire (ANAQUACI)
- Association de Pisciculture et Développement rural en Afrique – Côte d'Ivoire (APDRACI)
- Caritas Man

#### En Guinée

- Association des animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière (AAPRGF)
- Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER)

#### A Madagascar

- FAFABI/SPAM (FAnentanambany FAmbolenasy Flompiana Synodam-paritany Avaratr'i Manial)
- Acteurs de Développement Rural et de la Pisciculture (ADRPI)

### CENTRES DE RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

#### En Côte d'Ivoire

- Centre de Recherche Océanographique (CRO) de l'Université de Bouaké

#### En Guinée

- Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG)
- Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoira (CNSHB)

#### A Madagascar

- Centre de formation CEFFEL d'Antsirabe
- FOFIFA (Centre National de Recherche pour le Développement Rural)
- Université d'Antananarivo
- Malagasy Professionnel de l'Élevage (MPE)
- Cap Malagasy

### INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

#### Au Cameroun

- Direction de la Pêche et de l'Aquaculture du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)
- Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales (ACEFA)

#### Au Congo

- Direction Générale de l'Aquaculture et de la Pêche du Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et de la Pêche

#### En Corée du Nord

- Bureau d'Aquaculture (BoA), au sein du Département d'Aquaculture du Ministère de la Pêche
- Child National Institution (CNI)

#### En Côte d'Ivoire

- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)

## En Guinée

- Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG)

## A Madagascar

- Direction de l'Aquaculture (DIRAQUA) du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP, anciennement Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche)
- Directions Régionales des Ressources Halieutiques et de la Pêche (DRRHP) d'Ambositra, d'Antsirabe, de Fianarantsoa, de Miarynarivo et de Tamatave
- Région Atsinanana
- Centres de Services Agricoles / Fonds Régionaux de Développement Agricole (CSA/FRDA) du Vakinankaratra, de l'Itasy et de la Haute Matsiatra

## LISTE DES PARTENAIRES DU NORD ET BAILLEURS DE FONDS

### ONG ET ASSOCIATIONS

- Triangle Génération Humanitaire (TGH)
- Filière Aquacole Grand Est (FAGE)
- Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)
- La Guilde
- Fédération des Aquaculteurs de la Région Centre (FAReC)
- Fédération Française d'Aquaculture (FFA)

### COLLECTIFS ET RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ

- Coordination Sud
- Groupe Initiatives
- Horizons Solidaires
- Sarnissa
- Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération Internationale en Auvergne (CERAPCOOP)
- Centraider
- Multicolor
- Aquafilia
- Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (F3E)

### CENTRES DE RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

- Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)
- Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)
- Université Nancy I
- Institut des Régions Chaudes (IRC)
- ISTOM
- AgroParisTech
- UniLaSalle
- Agrocampus Ouest
- Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)
- Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement (IRAM)
- Service de Formation Continue de l'Université de Montpellier

### INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Union Européenne
- Agence Française de Développement (AFD)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Banque Mondiale
- Commission de l'Océan Indien (COI)
- Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO)
- Fonds International de Développement Agricole (FIDA)
- Programme Alimentaire Mondial (PAM)
- Ministère des Affaires Etrangères (MAE) – Service de Coopération et Action Culturelle français (SCAC)
- Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
- Conseil Régional de Normandie
- Conseil Régional du Centre-Val-de-Loire
- Conseil Régional du Grand Est
- Conseil Départemental de l'Essonne
- Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
- Mairie de Massy
- Domaine de Lindre

### ENTREPRISES ET FONDATIONS

- Fondation AnBer
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Seed Foundation
- Fondation du Grand Orient de France

L'année 2019 s'annonce riche de défis pour l'APDRA. Il s'agira de mettre en œuvre le **Plan Stratégique** qui a été réfléchi en 2017-18, adopté en AG en août 2018, et qui décline les activités de l'APDRA pour les cinq années à venir.

Ainsi, dans une logique d'**accroissement maîtrisé** de notre activité, nous chercherons à diversifier ses activités dans de nouveaux pays (par exemple l'Ouganda et le Mozambique) et à relancer de nouvelles interventions dans des pays dans lesquels nous ne sommes plus présents (espérons le Bénin et le Liberia). Le développement d'assistances techniques et de consultations nous permettra aussi de diversifier notre offre et de nouer de nouveaux partenariats.

Le renforcement de notre impact par l'augmentation de la **qualité de nos actions** est une autre orientation de notre plan stratégique. Dans ce cadre, citons pour commencer notre partenariat en matière de recherche-action avec le Cirad, avec qui nous allons signer un accord cadre en 2019. A Madagascar, où nous collaborons déjà étroitement ensemble au sein du projet AMPIANA, l'expérience acquise devrait nous permettre de développer rapidement des actions conjointes au sein des autres projets (PADM et PADPP3). Notons d'ailleurs que cela devrait être facilité par l'important travail de capitalisation actuellement en cours au sein d'AMPIANA, qui s'achèvera courant 2019. Nous agissons aussi de conserve en Guinée, dans le cadre du projet PISCOFAM (cf. infra). Gageons que

ces actions conjointes se multiplieront en 2019 et par la suite, car le développement de la pisciculture ne peut se passer de recherche. Celle que nous planifions avec le CIRAD, centrée sur l'identification et la diffusion des innovations piscicoles, doit être l'un des moteurs de notre action, tout comme le conseil et la formation destinés aux pisciculteurs.

En matière de **gouvernance** de l'APDRA, nous chercherons à mieux animer nos antennes locales, par exemple à travers nos Universités d'Été 2019 qui auront lieu en Normandie afin de rencontrer les acteurs de la coopération décentralisée et les bénévoles dans cette région. Un Conseil scientifique a aussi commencé à travailler fin 2018 avec deux bénévoles et devrait s'étoffer. Par ailleurs, que ce soit en France ou dans les pays d'intervention, nous continuerons à participer à des salons et des conférences pour renforcer notre visibilité : salon international de l'agriculture en France, conférences sur l'aquaculture durable et l'intensification agro-écologique en Indonésie, etc.

D'un point de vue **organisationnel**, afin d'accompagner la mise en œuvre de ce Plan Stratégique et de l'augmentation programmée du volume d'activité, un travail est en cours pour améliorer nos outils de suivi dans plusieurs domaines : opérationnel, suivi-évaluation, gestion des contrats, ressources humaines, contrôle interne... Cela passera par une redéfinition des tâches et des fonctions, et devrait déboucher sur des recrutements au siège.

### ÊTRE ADHÉRENT À L'APDRA ?

Être adhérent à l'APDRA, c'est partager et défendre les valeurs de notre association. C'est soutenir notre association dans son action globale de promotion de la pisciculture comme un outil de développement à part entière au sein du monde paysan.

Être adhérent à l'APDRA, c'est renforcer l'association. Le nombre d'adhérents est une image de dynamisme pour l'association. L'adhésion permet à chaque membre de contribuer aux réflexions et à la gestion de l'association par le droit de vote qu'elle confère à l'Assemblée Générale annuelle.

### ENVOYER UN DON À L'APDRA ?

Envoyer un don à l'APDRA, c'est soutenir l'association dans son fonctionnement général indispensable à la mise en place de ces projets. C'est lui permettre de garder sa liberté d'action et de renforcer son indépendance.

L'APDRA ayant été déclarée association d'intérêt général, l'article 200 du Code général des impôts (CGI) s'applique et vous donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant versé dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Un reçu fiscal est envoyé à chaque personne ayant soutenu l'association. Après déduction fiscale, un don de 50 € revient à 17 €.

BON DE SOUTIEN AU VERSO

Soulignons enfin que nous travaillerons aussi à la déclinaison de ce plan stratégique dans les pays, à commencer par Madagascar où se déroule aujourd'hui la moitié de nos actions.

Par rapport à nos **activités de terrain**, les deux principales nouveautés en 2019 devraient être le projet PisCoFam (Projet de Développement de la Pisciculture Commerciale Familiale) pour la Guinée et la convention-programme multi-pays DéFiP (Développement des Filières Piscicoles) dont nous déposerons les dossiers techniques et budgétaires auprès de l'AFD. Ce sont deux activités de natures très différentes.

La première, le projet **PisCoFam**, se situe dans la continuité des actions de développement de la pisciculture en Guinée forestière, initiées en 1999. Ce projet est mis en œuvre par le Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime de Guinée, sur financement de l'AFD. L'APDRA assurera l'assistance à maîtrise d'ouvrage de deux composantes : en région forestière, la composante d'accompagnement des dynamiques piscicoles existantes et d'extension du secteur pisci-rizicole ; en région maritime, la composante de recherche-action visant à mettre au point des référentiels rizipiscicoles adaptés.

La seconde, le projet **DéFiP**, correspond à la première convention programme entre l'APDRA et l'AFD dans le cadre du dispositif d'appui aux organisations de la société civile. D'une durée de 3 ans, ce projet sera

en continuité avec le projet d'Appui à la Filière et la Profession Piscicole (AF2P) en Côte d'Ivoire et au Cameroun, ainsi qu'avec le projet RECAFIP au Congo. Il permettra aussi le démarrage d'activités au Cambodge et une reprise du travail dans la région Analanjirifo, à Madagascar.

Igor Besson  
Directeur

## REMERCIEMENTS

L'APDRA remercie ses adhérents et donateurs qui soutiennent fidèlement son action ainsi que toutes les institutions, partenaires, fondations et entreprises qui, ensemble, œuvrent pour le développement de la pisciculture paysanne.



## BON DE SOUTIEN À L'APDRA

A découper et à nous renvoyer accompagné d'un chèque (à l'ordre de "APDRA") à :  
**APDRA - 9 avenue de France - 91300 Massy - France**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Organisme (Personne morale) : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

J'adhère à l'APDRA et verse ma cotisation annuelle de 15 €.

Je fais un don de ..... euros en soutien au fonctionnement de l'APDRA.

Montant total versé : ..... €

A .....

Le .....

Signature:



## APDRA Pisciculture Paysanne

9, avenue de France  
91 300 Massy  
Tél. (33) (0)1 69 20 38 49  
contact@apdra.org

[www.apdra.org](http://www.apdra.org)

L'APDRA est membre des réseaux :



Crédits :  
Rédaction collective de l'APDRA  
Crédits photos : © APDRA